

Abonnements par la poste :

CANADA \$2.00
ETATS-UNIS \$2.50
UNION POSTALE \$3.00

LE NUMERO 5 sous

REDIGE EN COLLABORATION

LE NATIONALISTE

JOURNAL DU DIMANCHE

DROIT AU BUT

Rédaction et administration :
43 RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL

TÉLÉPHONE :

REDACTION : Main 7460.

ADMINISTRATION : Main 7461.

Directeur : PIERRE LABROSSE

PARLONS D'AUTRE CHOSE

Le scandale nationaliste

Les journaux ultra-loyalistes ont le scandale facile, par le temps qui court. Ainsi, l'autre samedi, le *Soleil*, de Québec, ce journal qui, jadis, approuvait la guerre du Transvaal puisqu'elle aurait pour résultat de faire vendre du foin aux gens de la province de Québec, — M. Ernest Pacaud trouvait cet argument mirobolant, — a fait toute une leçon au *Devoir*, parce que, deux jours avant, il avait aligné une série de chiffres démontrant l'effort économique considérable du Canada depuis le commencement de la guerre, se demandant si ce n'était pas là dépasser la mesure. Un certain nombre d'autres gens, aussi patriotes, sans doute, que le M. d'Hellencourt, directeur politique français d'un journal canadien-français, se sont également scandalisés de l'article du *Devoir* devant lequel le *Soleil* s'était voilé la face. Et ils ont dit, avec des gestes de protestation : "Mais pourquoi écrire que notre dette nationale monte, qu'elle va toucher les 830 millions dans six mois, que nous sommes en déficit de \$250,000,000 cette année, et que plus ça ira, pire ce sera? N'est-ce pas du déloyalisme? Et nos revenus, qui montent, montent, eux, ne nous autorisent-ils pas à laisser le général Hughes dépenser sans compter notre argent?"

Excellent directeur de journal, excellents gens, qui ferment les yeux à l'évidence, et, si vous parlez des frais de guerre que s'impose le Canada, vous disiez, en guise de réponse : "Nous avons tant d'argent! Et puis, vous savez, vous devenez ennuyeux, avec tout ça; parlons donc d'autre chose!"

Ce qu'ils savent ?

Qu'est-ce donc, au vrai, qu'ils savent, tous ces braves bourgeois et aussi cet officier en retraite qui prêche le patriotisme aux Canadiens-français, dans les colonnes du *Soleil*, allant, lui, pourtant peu familier, d'habitude, avec la Bible, verser dans les citations de l'Écriture Sainte et bourrer ses articles d'allusions aux paraboles évangéliques, au point de donner des allures d'homélie à sa prose d'ordinaire assez profane? Ce qu'il sait, ce qu'ils savent? On dirait qu'ils en sont restés aux clichés d'août 1914, qu'ils ne voient dans toute cette guerre que "l'hygiène enragée" dont Loti parle dans son dernier livre, et que, pour eux, il ne faut pas mesurer l'effort économique du Canada.

L'effort économique du Canada? C'est un mot qu'on ne doit pas prononcer de ce temps-ci. Nos journaux ultra-lingos parlent bien des 354,000 hommes recrutés jusqu'ici chez nous, mais ils ne disent pas ce qu'il nous en coûte pour tenir tous ces hommes au front, pour solder la note sans cesse grossissante de notre participation à cette guerre-ci. Et si l'on veut savoir à combien elle se monte, il faut chercher jusque dans les journaux des États-Unis; les nôtres ne tiennent pas à mettre sous les yeux de leurs lecteurs des chiffres et des renseignements aptes à les faire réfléchir. Et cependant, comme cette réflexion inspirerait de sages pensées à nos bonshommes qui, parce que les gazettes parlent un jour, incidemment, de nos revenus à la hausse, s'imaginent que nous sommes assez riches pour laisser dilapider à la diable l'argent que le fisc prélève des contribuables canadiens!

Nos revenus augmentent? C'est exact. À la fin de l'exercice financier 1915-1916, clos le 31 mars dernier, ils avaient monté juste de \$1,309,573, comparés à ceux de l'exercice clos le 31 mars 1913. Pas un million et demi. Et toutefois, nous avions alors payé, depuis le commencement de la guerre, la somme, en impôts de tout genre, établis en août 1914 et en février 1915, de 45 à 50 millions, en chiffres ronds. C'est-à-dire que, tout compte fait, nos revenus ordinaires, au 31 mars 1916, étaient de \$123,500,000, ou à peu près, au lieu de \$168,690,427 qu'ils étaient au 31 mars 1913, à la veille de la guerre, — en déficit de plus de 45 millions.

Le langage des chiffres

Le *Nationaliste* ne parle pas souvent chiffres à ses lecteurs. On lui pardonnera, cette fois-ci qu'il le fasse. La protestation du *Soleil* contre l'état par récemment dans le *Devoir* l'y a amené. Laissons parler les chiffres. Ils seront éloquentes.

Dès la déclaration de guerre, les chambres se réunissaient à Ottawa. Et M. White, — il n'était pas alors chevalier, — disait que nos revenus seraient de trente millions de moins que pendant l'exercice précédent. Et les chambres votaient immédiatement un impôt de guerre sur les sucres, les alcools, les cafés et les tabacs, qui devait rapporter \$14,800,000 en un an, selon M. White (20 août 1914).

Peu de mois plus tard (le 11 février 1915), le ministre des finances, superposait d'autres nouvelles taxes à celles d'août 1914; il haussait le tarif, et arrondissait les recettes du fisc, au moyen d'autres impôts spéciaux, de 30 autres millions. En une vingtaine de mois, donc, le ministre des finances surchargeait notre assiette d'impôts d'une somme approximative de \$44,800,000 de plus qu'avant la déclaration des hostilités.

Le 15 février 1916 (troisième session de guerre), sir Thomas White évaluait à \$170,000,000 les "recettes de toutes sources" du Canada, pendant l'exercice à la veille de se clore. Ces cent soixante-dix millions comprenaient les \$44,800,000 d'impôts de guerre établis jusque là et versés au fisc par le contribuable canadien. C'est-à-dire que, pour l'exercice 1915-1916, nos recettes ordinaires ont été moindres qu'en 1912 même.

Donc, après avoir versé au fisc, en quelques mois, la somme approximative de 45 millions de nouveaux impôts, nous n'avions cependant, le 31 mars dernier, que le faible surplus de \$1,309,573 sur nos recettes annuelles au 31 mars 1913. C'est à cela que se résument "nos énormes revenus" dont parlent les gens qui n'ont jamais de leur vie mis le nez dans les comptes publics, et qui prennent pour établi tout ce qu'affirment les feuilles intéressées à les bernier.

Un tel accroissement de revenus, si marquant, suffisait-il à autoriser le Canada à doubler sa dette nationale, depuis le commencement des hostilités, — elle était de \$327,000,000 à la fin de juillet 1914, elle est aujourd'hui d'à peu près \$650,000,000 — ? Suffisait-il à l'autoriser à dépenser, à venir à aujourd'hui, près de 300 millions pour fins militaires, à se lancer dans une dépense quotidienne d'un million, depuis quelques mois?

Nous avions à peu près un million et demi de plus de revenus, au 1 avril 1916, qu'au 1 avril 1913. Nous en aurons vraisemblablement, à la fin de l'exercice actuel, quelque chose comme une quarantaine de millions de plus, soit 210 millions, dont 30 millions imputables aux impôts de guerre établis en février 1916, et 50 millions aux impôts de guerre antérieurs. Ces 210 millions, à supposer que nos recettes de toutes sortes égalent ce chiffre, paieront nos frais de guerre pendant 7 mois au plus. Il nous faudra trouver alors, ces sept mois finis et si la guerre dure encore, 155 autres millions pour frais de guerre, et au moins 160 millions pour nos dépenses courantes, soit 315 millions. Jamais nos revenus n'augmenteront assez vite pour suffire à tous ces déboursés. On a beau dire qu'ils montent, ils ont beau monter, — à force de nouvelles charges imposées au contribuable, — ils ne donnent qu'une part insuffisante de l'argent que nous dépensons. Nous devons donc emprunter encore pour trouver le reste de ce qu'il nous faudra.

Ainsi, à la fin de l'exercice 1915-1916, nous avions des recettes totales de 170 millions, les plus considérables que le pays ait jamais eues, à cause des taxes établies depuis août 1914. Et cependant, sir Thomas White nous avait annoncé dès le 15 février 1916 que nous devrions emprunter entre 230 et 250 millions pour nous rendre à la fin de l'année budgétaire 1916-1917, et l'équilibrer convenablement.

Quoi qu'on dise, donc, ce n'est pas un surplus de recettes d'un million et demi, à la fin de l'exercice 1915-1916, qui peut autoriser le Canada à se mettre en déficit de 230 millions à la fin de cette année-là, tout comme il l'a été, en 1914-1915, de \$113,379,000.

Songons au futur

Et malgré les phrases pompeuses du directeur si canadien du *Soleil* et celles des braves gens qui, parce que nos revenus sont, à force de taxes, d'un million et demi plus forts en 1916 qu'en 1913, voient le Canada sous l'aspect d'un milliardaire, — il aura son milliard, mais en dette fédérale, en 1918, — il ne faut pas ne pas penser à l'avenir. À l'heure présente, les huit millions de Canadiens ont chacun une dette fédérale de \$81, alors qu'elle n'était que de \$41 en août 1914; et au train où vont les choses, elle sera, d'après les prévisions mêmes de sir Thomas White, de \$104 au 1er avril 1917. Le service des intérêts de cette dette devra donc absorber, en 1917, le cinquième de nos recettes globales. Nous aurons en outre à payer des pensions considérables à nos vétérans et aux familles des soldats tués au front, à faire toutes sortes d'autres déboursés, qui taxeront lourdement le contribuable. Conviendrait-il d'oublier tout cela et, simplement parce que dix ou cent politiciens et journalistes jingos nous y invitent, de perdre de vue les résultats imminents et dangereux d'une telle dépense, pour le Canada?

Nos revenus augmentent un peu; nos dettes aussi, et beaucoup; nos emprunts aussi, et trop; nos responsabilités financières de même, le coût de la vie aussi. Les salaires, eux, n'augmentent pas. Les sources de revenus individuels ne sont pas plus nombreuses et guère plus productives. Et cependant le bon sens des hommes d'affaires les plus avisés, quand il s'agit de leurs entreprises particulières, s'effrite au contact des clichés jingos. Ils ne sont pas tous comme ce grand banquier canadien qui disait un jour, à un de ses amis, cette parole : "I feel blue; this war will give Canada a billion dollar public debt." Sans être pessimiste, celui-là, du moins, voyait l'avenir tel qu'il sera, difficile et lourd d'impôts de guerre, peut-être perpétuels, à tout le moins établis pour longtemps et qui paralyseront une part de nos efforts d'après-guerre.

Mais pourquoi parler ainsi? M. d'Hellencourt ne s'y oppose-t-il pas?

Pierre LABROSSE.

Ô D. O. !

M. D. O. L'Esperance, ancien député de Montmagny, dont la santé a causé, comme on sait, de si graves inquiétudes... aux autres aspirants au poste de président de la commission du Havre de Québec, a fini par se rétablir assez pour donner sa démission de député et signer son acceptation de beau fromage susdit. Il est donc devenu Monsieur le Président, avec droit d'être salué par le portier du bureau de la Commission, qui est pourtant un brave homme et digne de mieux choisir ses connaissances. En tout cas, en devenant président, M. L'Esperance a dû cesser d'être député, et comme tout bon député sortant, il n'a pas manqué de faire ses adieux à ses électeurs.

Alors, vous dites-vous tout naturellement, il a tenu une assemblée et prononcé un émouvant discours d'adieu?

Détrompez-vous, naïf lecteur de journaux exclusifs. Mais aussi, que demandez-vous là? Un discours d'adieu, vraiment! Mais, pour cela, il eût fallu faire l'ace à la foule, et regarder dans les yeux des honnêtes gens à qui on avait promis naguère des tas de choses dont Bob Rogers et le Dr Edwards n'ont jamais voulu entendre parler. Mais qu'est-ce que ça fait? Quand a-t-on vu des élections sans promesses sonnelles? Ici, l'ancien candidat anti-militariste à outrance se trouble un peu. Il est vrai, se dit-il en baissant les yeux, que j'ai poussé parfois l'éloquence jusqu'à promettre sur des têtes chères et vénérables. Diable! Evidemment, j'exagère. Et puis, il y avait de la houle. Mais ce fut en petit comité, et ceux à qui s'adressaient ces promesses sacrées sont aujourd'hui dispersés, inconnus, peut-être morts. Allons, relevons la tête, et faisons nos adieux à nos chers électeurs.

Et D. O. pirt sa meilleure plume et une feuille de papier à l'entête de la Commission du Havre de Québec, Bureau du Président. Son visage s'éclaira d'une satisfaction : "S... bel le 'Job', dit-il, 'pas à dire, Rodolphe est un vrai monsieur. Tout de même, je l'ai bien gagnée; le soir du vote sur la question bilingue, par exemple, j'aurais voulu me voir loin. Mais j'étais là, trop là, hélas, entre Forget et Girard. Deux figures rassurantes, à trois heures du matin! Et les galeries, pleines de gens respectables, qui nous regardaient... Quelle impression pénible. Mais prenons congé de nos électeurs... et de ces pénibles souvenirs."

Et il écrivit, de sa belle écriture ronde et souple, si souple!

(Authentique)

Québec, 6 juillet 1916.

Cher Monsieur : — Après avoir, pendant cinq ans, rempli consciencieusement le mandat que vous m'avez confié en 1911, j'ai dû remettre au Président de la Chambre ma démission comme député de Montmagny. Mon premier devoir est de remercier cordialement les électeurs du loyal appui qu'ils m'ont cessé de me donner, en toutes circonstances, de l'estime et de la cordialité qui ont constamment animé nos relations publiques et privées.

A cause de l'esprit étroit et si souvent injuste qui, malheureusement, gouverne encore nos partis, je n'ai pas réussi à éteindre, comme je l'aurais voulu, les passions et les rancunes politiques qui ont trop longtemps divisé les citoyens bien pensants de ce comté. Je me flatte cependant d'avoir jeté en terre une bonne semence qui portera ses fruits. J'ai mis au service de mes électeurs toute la bonne volonté, l'énergie et les quelques talents que la Providence m'a donnés. Je me suis intéressé vivement à tout ce qui pouvait contribuer au bien moral et matériel de ce comté.

Si ma carrière d'homme public n'a pas été longue, ni très brillante, je me flatte de l'avoir rendue utile et pratique, et pour mon comté et pour mes concitoyens en général. Je ne crains pas de la citer en exemple à mes enfants, si jamais la Providence les appelle à prendre leur part de responsabilité publique.

Cher Monsieur : — Après avoir, pendant cinq ans, rempli consciencieusement le mandat que vous m'avez confié en 1911, j'ai dû remettre au Président de la Chambre ma démission comme député de Montmagny. Mon premier devoir est de remercier cordialement les électeurs du loyal appui qu'ils m'ont cessé de me donner, en toutes circonstances, de l'estime et de la cordialité qui ont constamment animé nos relations publiques et privées.

A cause de l'esprit étroit et si souvent injuste qui, malheureusement, gouverne encore nos partis, je n'ai pas réussi à éteindre, comme je l'aurais voulu, les passions et les rancunes politiques qui ont trop longtemps divisé les citoyens bien pensants de ce comté. Je me flatte cependant d'avoir jeté en terre une bonne semence qui portera ses fruits. J'ai mis au service de mes électeurs toute la bonne volonté, l'énergie et les quelques talents que la Providence m'a donnés. Je me suis intéressé vivement à tout ce qui pouvait contribuer au bien moral et matériel de ce comté.

Si ma carrière d'homme public n'a pas été longue, ni très brillante, je me flatte de l'avoir rendue utile et pratique, et pour mon comté et pour mes concitoyens en général. Je ne crains pas de la citer en exemple à mes enfants, si jamais la Providence les appelle à prendre leur part de responsabilité publique.

Cher Monsieur : — Après avoir, pendant cinq ans, rempli consciencieusement le mandat que vous m'avez confié en 1911, j'ai dû remettre au Président de la Chambre ma démission comme député de Montmagny. Mon premier devoir est de remercier cordialement les électeurs du loyal appui qu'ils m'ont cessé de me donner, en toutes circonstances, de l'estime et de la cordialité qui ont constamment animé nos relations publiques et privées.

A cause de l'esprit étroit et si souvent injuste qui, malheureusement, gouverne encore nos partis, je n'ai pas réussi à éteindre, comme je l'aurais voulu, les passions et les rancunes politiques qui ont trop longtemps divisé les citoyens bien pensants de ce comté. Je me flatte cependant d'avoir jeté en terre une bonne semence qui portera ses fruits. J'ai mis au service de mes électeurs toute la bonne volonté, l'énergie et les quelques talents que la Providence m'a donnés. Je me suis intéressé vivement à tout ce qui pouvait contribuer au bien moral et matériel de ce comté.

Si ma carrière d'homme public n'a pas été longue, ni très brillante, je me flatte de l'avoir rendue utile et pratique, et pour mon comté et pour mes concitoyens en général. Je ne crains pas de la citer en exemple à mes enfants, si jamais la Providence les appelle à prendre leur part de responsabilité publique.

Cher Monsieur : — Après avoir, pendant cinq ans, rempli consciencieusement le mandat que vous m'avez confié en 1911, j'ai dû remettre au Président de la Chambre ma démission comme député de Montmagny. Mon premier devoir est de remercier cordialement les électeurs du loyal appui qu'ils m'ont cessé de me donner, en toutes circonstances, de l'estime et de la cordialité qui ont constamment animé nos relations publiques et privées.

A cause de l'esprit étroit et si souvent injuste qui, malheureusement, gouverne encore nos partis, je n'ai pas réussi à éteindre, comme je l'aurais voulu, les passions et les rancunes politiques qui ont trop longtemps divisé les citoyens bien pensants de ce comté. Je me flatte cependant d'avoir jeté en terre une bonne semence qui portera ses fruits. J'ai mis au service de mes électeurs toute la bonne volonté, l'énergie et les quelques talents que la Providence m'a donnés. Je me suis intéressé vivement à tout ce qui pouvait contribuer au bien moral et matériel de ce comté.

Si ma carrière d'homme public n'a pas été longue, ni très brillante, je me flatte de l'avoir rendue utile et pratique, et pour mon comté et pour mes concitoyens en général. Je ne crains pas de la citer en exemple à mes enfants, si jamais la Providence les appelle à prendre leur part de responsabilité publique.

Cher Monsieur : — Après avoir, pendant cinq ans, rempli consciencieusement le mandat que vous m'avez confié en 1911, j'ai dû remettre au Président de la Chambre ma démission comme député de Montmagny. Mon premier devoir est de remercier cordialement les électeurs du loyal appui qu'ils m'ont cessé de me donner, en toutes circonstances, de l'estime et de la cordialité qui ont constamment animé nos relations publiques et privées.

UN AUTRE GRAND HOMME



M. DESCARRIES, (député de Jacques-Cartier). — "Oui, mes amis, comme l'a dit un autre grand homme avant moi... ne sommes-nous pas des Anglais parlant... français?"

UNE VOIX : L'"autre" grand homme a-t-il voté avec Borden, comme vous, contre la motion Lapointe, M. le député?

LES SALES BOCHES

Nos patriotes à tous crins qui crient ou écrivent journellement les plus jolies injures de leur répertoire à tous les Canadiens qui ne sont pas partis pour la guerre européenne, et qui refusent, par ailleurs, d'avoir quoi que ce soit à faire avec ces pelés, ces galeux de journaux nationalistes, dont ils voudraient voir pendus directeurs, rédacteurs, propres et typographes, ces beaux patriotes, le nous revient à leur sujet une bien curieuse histoire. Nos lecteurs croiraient-ils que certains parmi les plus farouches, les plus purs impérialistes d'entre eux, les plus "anti-Boches" en un mot, ne font rien moins que soutenir de leurs deniers des JOURNAUX ALLEMANDS?

Eh oui! Des journaux allemands, en bel allemand imprimés par-dessus le marché au Canada, juste dans cette ville qui ne sait plus comment elle s'appelle : Berlin, dit Berlin-bluff, dit Kitchener. Car il existe un journal allemand, à "Kitchener", encore qu'il se refuse apparemment à reconnaître la nouvelle appellation de cette ville suranti-boche, et que le numéro que nous avons sous les yeux, le "Berliner-Journal", imprimé en caractères gothiques qui lui donnent des airs de sortir de Nuremberg ou de Karlsruhe, soit daté en toutes lettres de "Berlin, Canada, Mittwoch, den 9. August 1916".

Bien entendu, un chrétien ordinaire n'entend rien aux articles sur la "Kriegs-Nachrichten" ou les "Offenheit Berichterung" qui en ornent la première page. Et se demandant machinalement comment il se fait qu'on laisse encore paraître des feuilles de ce genre en notre doux pays, on passe à la page intérieure où se massent de nombreuses réclames, et rendu là on tombe sur le dos.

Oui, on tombe sur le dos, sur nos deux canadiens, fidèles et loyaux au pays canadien et à l'amour du roi George, en constatant que dans ces colonnes où ne devraient figurer que des Huns, de la choucroute et des marchands de délicatessen, on retrouve avec stupeur quelques-uns des noms anglo-canadiens les plus connus, venant à la suite du titre de nos plus britanniques institutions, dont la plupart se gardent bien d'avoir le moindre commerce avec les Canadiens-français, ces déloyaux! Mais voyons ces inconcevables annonces :

Commençons par une banque, et non des moindres; elle a des rapports fort amicaux avec ces deux enfants chéris du gouvernement canadien, Mackenzie et Mann. Son nom s'élève majestueusement au-dessus d'une coûteuse réclame qui doit faire un bien immense aux finances du "Berliner-Zeitung Journal", et voici ce que nous trouvons en dessous :

Kapital \$15,000,000.
Kapital, voyez-vous cela! Il n'y a pas à dire, c'est "kolossal"!
Mais ce n'est pas tout, il y a des détails : dégustons-les :

SPARBANF RECHNUNGEN.
N'avez pas peur, ça veut dire simplement Département d'Épargne; on l'apprend, dans les lignes suivantes, qui sont éloquentes : "Binnen zuden laufenden in dielem Departement..."

Qu'est-ce qu'on vous disait? Mais abrégeons, pour sauter à la signature de ces citoyens britanniques modèles, de vrais bons "zweigs" comme on verra : "Berliner Zweig : O. M. Webb, Mgr."

Et maintenant, demandez donc à ces braves patriotes d'encourager au même point n'importe quel journal franchement canadien et ne se croyant pas tenu de supplier tous ses lecteurs d'aller se battre pour repousser les Huns chez eux tandis que nous les avons ici, et qu'ils prospèrent à même les sentiments équivoques de leurs cousins anglo-saxons. Mais il n'y a pas que les banques, le gouvernement canadien lui-même donne l'exemple de ce respect inattendu pour l'influence allemande en Canada. Lisons et voyons :

SPURT FUER GELD
für Die
Dominion-Kriegsanleihe, etc.

Et c'est signé, croyez-vous si vous voulez : FINANZ-DEPARTEMENT. Ottawa! C'est l'annonce par laquelle sir Thomas White supplie le peuple canadien de garder son argent pour son prochain emprunt de septembre "in september ausgeben wird" pour employer le langage de notre ministre. Est-ce assez renversant? Mais passons, à d'autres, il n'en manquera pas. Voici par exemple, telle autre brigue avec "96 Zweigbanken in Canada" si vous voulez savoir, et "Banfauweifungen" à volonté pour tous ceux qui ne veulent pas se laisser aller à ce qui peut intéresser. Il y a le "Grand Trunk System Railway", qui se pique d'être plus britannique que le Roi, et refuse toute annonce aux journaux nationalistes, coupables de penser au Canada quand il se passe quelque chose à Trafalgar Square ou à Friar's Bush, à Londres. Mais que dit le bon Grand-Tronc, entre deux traverses à niveau : "Unstehende Luftschiffen", puis "Radfahr-Touristenfahrten... die Mulrika Express", vous devinez le reste.

Non, mais ne se croiraient pas à Munich? Et ce sont ces gens-là, gavés d'argent par le peuple canadien, et qui refusent à des journaux canadiens-français ce qu'ils prodiguent à des journaux allemands! Et qu'on ne dise pas qu'il ne s'agit que d'annonces commerciales strictement obligatoires et n'apportant qu'accidentellement un support à la feuille allemande, car nous y voyons plus loin une réclame du ministère de l'Intérieur, bien connue de tous ceux qu'intéressent les pages d'annonces de nos journaux canadiens. Elle n'a aucune utilité autre que de faire gagner quelques dollars aux feuilles qui ont la chance d'être autorisées à les publier. Il s'agit de l'annonce des Terres de la Couronne, avec un extrait de la Loi des Homesteads, qui n'intéresse personne et qu'on peut tout aussi bien procurer du premier agent des Terres. En un mot, il faut être sur la liste du patronage officiel pour jouir de cette profitable insertion, et il est pour le moins intéressant de constater que la encore les Allemands du Canada sont mieux traités que les propres descendants des fondateurs du Canada. À bas le français et vivent nos cousins les Allemands, voilà que le semble être devenue la devise de ces messieurs du monde politique et financier de notre étonnant pays!

POLYTE HICK.

C'est à se dire qu'entre les deux catégories de chers cousins qui se partagent nos dépouilles nationales, les plus B... des deux ne sont pas encore ceux qu'on pensait.

CHOMEDY.

A QUI LES FRAIS ?

Une dépêche d'Ottawa à la Gazette indique que le cabinet Borden cherche à jeter de la poudre aux yeux du public au sujet du coût de la commission royale Meredith-Duff, qui vient de rendre jugement sur les accusations du député de Richmond, M. Kite. On fait semblant, dans les cercles ministériels, de croire que l'enquête s'est terminée à la confusion de MM. Kite et Carvell, et que ce devrait être eux, par conséquent, à en payer les frais. Naturellement, ceux qui répandent cette doctrine hardie n'en croient pas eux-mêmes le premier mot. C'est une bonne occasion de répandre dans le public une impression favorable au parti au pouvoir, et lui faire oublier qu'en incriminant si sévèrement l'ami de cœur de sir Sam Hughes, le célèbre Allison, la Commission a jeté sur notre petit Kitchener un blâme aussi direct qu'il lui était possible.

Et quant à se demander qui doit payer les cinquante mille dollars qu'a cotisés la Commission, n'est-il pas évident que c'est à ceux qui l'ont créée de la payer? Les libéraux n'ont jamais suggéré d'enquête, ils se sont contentés d'apprendre au gouvernement un état de choses qui leur paraissait répréhensible. On n'a pas répondu, du côté ministériel; mais le surlendemain, après de longs pourparlers, le premier ministre annonçait en Chambre la création d'une commission royale. C'est donc le gouvernement canadien qui l'a voulue, et c'est à lui à la payer. Il n'y a pas d'autre solution, et les tâtonnements dont les journaux ministériels se font l'interprète n'ont pour but que de déguiser l'embaras du gouvernement, qui voudrait bien jeter sur ses adversaires la responsabilité d'une aussi forte dépense.

C'est le jeu des parties et l'on peut être certain que si c'étaient les libéraux qui fussent au pouvoir, la comédie n'eût pas été changée d'un iota. C'est là la formule de notre système parlementaire : bonnet blanc et blanc bonnet.

POLYTE HICK.

UN PROTECTEUR QUI N'EN EST PAS UN

Vienne, 12. — Les autorités autrichiennes ont fait une luité, apparemment inefficace, contre un supposé "protecteur contre les balles" qui se vend beaucoup et fait plus de tort que de bien.

Le "protecteur" est une pièce de métal recourbée qui s'adapte au cou et se met sous la tunique. Il s'arrête, paraît-il, la force des balles. En pratique, du moins, c'est ce que les autorités disent, parce que les balles le percent facilement et entraînent une partie du métal sous la peau.

Plusieurs marchands de ces protecteurs ont comparu devant les tribunaux.

LES SPORTS

LE NATIONAL BAT LES IRLANDAIS

APRES VINGT MINUTES DE JEU SUPPLEMENTAIRE, LES HABITANTS L'EMPORTENT SAMEDI A MAISONNEUVE. — PITRE COMPTE DEUX POINTS DANS LES PERIODES SUPPLEMENTAIRES.

RESULTAT FINAL : 8 A 5.

Le National a remporté une superbe victoire, samedi, au terrain de Maisonneuve, en l'emportant sur le Shamrock par un résultat de 8 à 5 après vingt minutes de jeu supplémentaire. Cette partie est certainement la plus belle qui ait été jouée à Montréal depuis plusieurs années.

Le National a eu l'avantage pendant les deux premières périodes et les Shamrock pendant la plus grande partie des deux dernières. A la fin des six minutes supplémentaires, les deux équipes avaient chacune 5 points à leur actif.

Pendant un premier période supplémentaire de dix minutes il n'y eut pas de point compté. Une autre période commença et National comptait trois fois, deux fois par Pitre et une fois par Baillargeon. Shamrock fut complètement tenu en échec. L'assistance était considérable et s'est montrée très enthousiaste. Les équipes s'alignèrent comme suit:

National: Shamrock.

Buts: Brennan. Points: Blake. Défenses: Farney, McCullin, Doran, McCarthy, Penny, Hyland, Welsh, Egan, Robert, Robert, Finlayson et Bob Taylor.

Pénitenciers: George Carpenter, Chronométrateurs: M. Labrecque et Slattery.

PREMIERE PERIODE

Le jeu débute avec rapidité. National enlève et se précipite en masse contre les buts de Brennan qui bloque habilement un coup lancé par Dandurand. Les Irlandais Veris attaquent, mais ne peuvent s'approcher suffisamment des buts de L'Heureux pour tirer avec chance de compter.

National joue avec un bel ensemble. Pitre passe à Lalonde qui compte facilement.

National, 1; Shamrock, 0.

Temps, 1.40.

Degrav enlève et après quelques passes, la balle parvient à Lalonde qui compte encore.

National, 2; Shamrock, 0.

Temps, 0.50.

Les Irlandais enlèvent, et opérant une belle poussée, ils parviennent à trouver la défense du National. Roberts compte un premier point.

National, 2; Shamrock, 1.

Temps, 0.55.

Farney, du Shamrock, fait une belle course, mais il est tenu en échec par les buts de L'Heureux et ne peut tirer. Lapensée, après avoir passé cinq minutes à la clôture, revient sur le terrain, pour recevoir la balle de Lalonde. A l'ouverture, il se fait à peine, il n'atteint pas les buts de L'Heureux.

Le jeu est vif et les attaques, soit d'un côté ou de l'autre, se suivent sans interruption. L'Heureux se distingue à maintes reprises, en bloquant des coups dangereux.

Brennan et Dandurand font aussi du bon travail.

Hyland, Roberts, Benny se distinguent sur l'attaque du National. A plusieurs reprises, ils mettent en danger les buts de L'Heureux; ce qui est empêché par le blocage de Dandurand et de L'Heureux.

Brennan, le gardien des buts du Shamrock, empêche de son côté les habitants de compter aucun autre point.

DEUXIEME PERIODE

A peine le jeu est-il repris que Lalonde tire mais Brennan a l'oeil ouvert et il enlève la balle dans sa course. Dandurand tire ensuite mais sans plus de succès.

Penny reçoit la balle et part à toute vitesse avec Degrav à ses trousses. Celui-ci rejoint son adversaire et après un tour de ruse lui subtilise la balle qu'il va porter à Pitre. Didier après avoir déjoué trois adversaires tire en plein sur Brennan qui bloque encore.

Hyland reçoit la balle de Farney et court vers L'Heureux; Egan et Roberts le suivent de près et tous trois exécutent les plus belles combines.

Roberts reçoit et passe rapidement à Hyland qui ne fait que recevoir la balle pour la donner à Egan qui enregistre.

National, 2; Shamrock, 2.

Temps, 0.30.

Avec beaucoup de difficultés les Irlandais ont réussi à rendre les chances égales mais les habitants ne semblent pas décidés à perdre aussitôt l'avantage qu'ils avaient acquis.

Ils refont leur ligne d'attaque et se portent avec force sur les buts de Brennan. Leur élan se fait avec méthode. Pitre se montre très agressif et il donne du travail à Brennan. A la fin la ligne irlandaise est brisée et Baillargeon ayant reçu la balle de Lapensée la loge dans le filet de Brennan.

National, 3; Shamrock, 2.

Temps, 3.30.

Farney est puni pour avoir frappé Lalonde alors que celui-ci se préparait à tirer. Les Irlandais Veris laissent percer leur mauvaise humeur et s'agitent.

La chance de reprendre le dessus leur revient. Ils refont leur ligne d'attaque et se précipitent avec acharnement contre la défense canadienne qui les repousse plusieurs fois et qui enlève pour re-

un bon moment de contre-attaques. Les Irlandais ne se désespèrent pas cependant et reviennent à la tâche comme si rien n'était. Hyland tire mais le coup rate. Roberts tire ensuite sans plus de succès. Egan fait de même. A la fin Welsh réussit à prendre L'Heureux en faute.

National, 3; Shamrock, 3.

Temps, 3.15.

La période se continue à une vive allure. Les deux équipes mettent un ardeur égale à attaquer. La période se termine cependant sans autre résultat.

TROISIEME PERIODE

Le National charge, dès la reprise, la ligne de défense des Irlandais, qui subit le choc sans broncher. Les Irlandais tirent à plus de vingt-cinq pieds des buts de Brennan; celui-ci, de même que Blake et Brody, le point et le cou-

vert, ont toutes les facilités pour bloquer les coups.

Les Shamrock opèrent quelques contre-attaques pour arriver à débarrasser leur terrain. Cette tactique les sert bien et les aide beaucoup à tenir en échec les joueurs d'attaque du National. Ceux-ci perdent pas de leur ardeur et redoublent de courage. Ils tirent à chaque fois qu'ils en ont l'occasion, mais Brennan, puissamment aidé par Blake et Brady, ne laisse rien passer.

Au cours d'une contre-attaque, les Irlandais, prenant leurs adversaires par surprise, comptent un point qui leur donne l'avantage. C'est Roberts qui compte ce point.

National, 3; Shamrock, 3.

Temps, 1.30.

Le National a peut-être eu le tort de négliger le début de la période de défense pour s'occuper d'attaque de son attaque. Le résultat a été tout autre que celui qu'il attendait. Chaque contre-attaque des Irlandais les a pris par surprise. Les habitants continuent cependant à attaquer mais avec plus de prudence. Quelques minutes après la reprise, Hervé Dandurand compte.

National, 4; Shamrock, 5.

Temps, 2.30.

Les Irlandais n'entendent pas se laisser frustrer ainsi et à leur tour ils attaquent vigoureusement. Hyland tire plusieurs fois sans succès et à la fin, Robert déjoue L'Heureux. Il y a quelque discussion au sujet de la validité de ce point. A la fin, Desse Brown, l'arbitre des buts, se retire.

National, 4; Shamrock, 5.

Temps, 3.15.

La période se termine sans autre résultat.

QUATRIEME PERIODE

Le Shamrock commence la dernière période avec un très faible avantage, un seul point. La victoire peut très facilement lui être enlevée. Le National ouvre la période de la même façon que la précédente. Toute l'attaque se porte à l'assaut des buts de Brennan qui résiste un instant mais finit par céder sous l'avalanche des coups. Newsy Lalonde tire d'assez loin à ras du sol. La balle pénètre chez Brennan.

National, 5; Shamrock, 5.

Temps, 3.50.

La partie devient de plus en plus corvée. Les deux clubs ont compté un nombre égal de points et il reste à peine quinze minutes de jeu.

National continue ses assauts qui se font de plus en plus violents. Lalonde et Pitre jouent à une allure endiablée et tirent presque sans interruption pendant plusieurs minutes. Ils ne parviennent pas cependant à compter. Lapensée fait une belle course qui n'aboutit à rien. Hervé Dandurand est très rapide et après une course de toute la longueur de la pelouse il vient bien près de compter. La balle touche le poteau du filet.

Penny, du Shamrock, se distingue particulièrement par deux ou trois lancers arrêtés cependant à L'Heureux qui joue merveilleusement.

Au cours d'une mêlée en face des buts de Brennan, Hyland est frappé à la tête et s'effondre. Il reste sur le terrain et le jeu continue. Quelques minutes plus tard après une discussion avec l'arbitre Hyland est envoyé à la clôture pour dix minutes.

La période se termine sans autre résultat et il faut dix minutes de jeu supplémentaire pour décider de la partie.

PERIODE SUPPLEMENTAIRE

Baillargeon reçoit de Degrav et passe à Lalonde qui tire sans précision. Le National par une vigoureuse contre-attaque réussit à dégager sa ligne de défense qui a subi un dur choc de la part des Irlandais. Les Irlandais sont à l'attaque après cinq minutes lorsque la partie s'arrête pour que les clubs changent de buts.

Hyland revient sur le terrain. Degrav enlève et va tirer sans obtenir de résultat. Le National est à l'attaque continuellement.

Lorsque les Irlandais ont la balle ils cherchent à perdre le temps et les habitants leur enlève pour re-

LE CORNWALL EST VICTORIEUX

LES JOUEURS DE LA PETITE VILLE MANUFACTURIERE ONT ONT TRIOMPHE DU CLUB OTTAWA PAR 8 A 4 HIER APRES-MIDI. — LES COLTS SE SONT MONTRES FORT SUPERIEURS.

Lansdowne Park, Ottawa, 12. — Cornwall a causé un désagréable surprise aux partisans des Ottawa, cet après-midi, en battant le club local par un résultat de 8 à 4.

Cornwall a joué une partie de géants sur toute la ligne. La défense a été impénétrable et a été efficace durant toute la partie. Thompson dans les buts, et White et Degan sur la défense ont joué admirablement. Le jeu de l'attaque a été très brillant. Les avant sont entendus à merveille, exécutant des passes impeccables qui ont démontré la défense des locaux. Phelan a été l'étoile de la joute. Il a compté la majeure part des points de son club. Cummings et Donihue ont aussi brillé. Ottawa a joué misérablement sur toute la ligne. Spring a semblé être le seul homme effectif sur l'équipe locale. Gorman, surveillé de près, n'a pas eu de chance de faire grand chose. Benedict a été assez effectif. Tous les points de Cornwall ont été comptés sur des lancers à quelques pieds des buts.

Les équipes s'alignèrent comme suit:

Ottawa: Cornwall. Buts: Thompson. Défenses: White, Cummings, Somerville, Cooper, Oaks, Phelan, Donihue, James, H. Denny, Nicholson. Substituts: — Ottawa: Kelly, Davies, Smith, Lascelles, Duncan, Leonard, Quinn et Harkness. Cornwall: Bergen, Thomas, Carpenter, Harrington, McTavish et Fred Degan.

Arbitre: Denny.

Juge du jeu: O. Lafleur.

PREMIERE PERIODE

La partie ne commence qu'à quatre heures et dix, par suite d'un retard dans l'envoi des équipements du Cornwall. En attendant deux clubs de la ligue de la Cité ont amusé la foule assez nombreuse dans l'estrade. 2,500 personnes assistaient à la partie. La balle est finement mise au jeu. Ottawa fait une attaque et Denny manque les buts. Puis Cornwall se lance à l'attaque et mène le jeu à sa guise. Après neuf minutes de jeu, Donihue compte pour Cornwall.

Cornwall, 1; Ottawa, 0.

La balle est remise au jeu et Phelan descend la balle puis passe à Donihue qui compte de nouveau en 1.30 minutes.

Cornwall, 2; Ottawa, 0.

Le caoutchouc est à peine remis au jeu que Phelan s'en empare descend à toute vitesse, lance et compte en 20 secondes.

Cornwall, 3; Ottawa, 0.

La foule applaudit les joueurs de Cornwall, mais change bientôt de refrain devant le jeu de défense de Cornwall et se met à encourager Ottawa.

Cornwall n'en continue pas moins avec l'avantage et répète ses attaques

nir à l'attaque. Les dix minutes s'écoulent sans qu'aucun point ne soit compté et les deux équipes sont toujours avec 5 points chacune.

DIX AUTRES MINUTES

Les arbitres décident de faire continuer la partie pendant dix minutes encore.

Degrav tire et ne compte pas. Hyland tire inutilement. Roberts tire ensuite de la même façon. Après une course rapide Degan s'approche de L'Heureux qui repousse le coup.

Penny — ce joueur va se créer une réputation enviable de pugiliste — en vient aux mains avec Degan, Hyland s'en mêle. Tous trois sont punis.

La balle est remise au jeu. Lalonde s'en empare, la passe à Pitre qui compte en tirant de loin.

National, 6; Shamrock, 5.

Temps, 14.15.

Pitre ne s'arrête pas en si bon chemin et compte encore.

National, 7; Shamrock, 5.

Temps, 0.35.

Une bataille à coups de poings entre Degan, Egan et Lapensée termine la foule sur le terrain. Il s'ensuit des scènes de pugilat un peu partout. La police arrête quelques champions et après quelque vingt minutes le jeu reprend.

Shamrock attaque vigoureusement, mais il est facilement tenu en échec par la défense du National. Dans la dernière minute Baillargeon compte un dernier point pour National.

National, 8; Shamrock, 5.

Temps, 4.20.

La partie se termine sans autre résultat.

SOMMAIRE :

Première période:

1-National, Lalonde, 1.40.

2-National, Lalonde, 0.50.

3-Shamrock, Roberts, 0.55.

Deuxième période:

4-Shamrock, Egan, 6.30.

5-National, Baillargeon, 3.30.

6-Shamrock, Welsh, 3.15.

Troisième période:

7-Shamrock, Roberts, 13.30.

8-National, Dandurand, 2.30.

9-Shamrock, Roberts, 3.15.

Quatrième période:

10-National, Lalonde, 3.50.

Période supplémentaire:

11-National, Pitre, 14.15.

12-National, Pitre, 0.35.

13-National, Baillargeon, 4.20.

Benedict fait plusieurs beaux arrêts. Ottawa tente plusieurs attaques, mais elles viennent se briser sur la défense de Cornwall.

La période se termine sans autre point.

DEUXIEME PERIODE

La deuxième période commence avec Ottawa à l'attaque. Plusieurs mêlées se produisent devant les buts de Thompson, mais celui-ci a l'oeil ouvert et à son tour Cornwall se lance à l'attaque. A plusieurs reprises Donihue et Phelan viennent à un doigt de compter. Finalement Cooper lance de très loin la balle à Phelan qui est de l'autre côté du champ et celui-ci compte en 9 minutes.

Cornwall, 4; Ottawa, 0.

Ottawa se lance à l'attaque à son tour. Westwick manque les buts mais s'empare de nouveau de la balle, la passe à Spring qui compte en 3 minutes.

Cornwall, 4; Ottawa, 1.

La balle reprend le jeu. Chaque attaque des Ottawa vient se briser sur White et sur Degan qui a remplacé Sands à la deuxième période. Une autre attaque de Cornwall et Phelan compte de nouveau pour Cornwall en 8 minutes.

Cornwall, 5; Ottawa, 1.

Et la période se termine immédiatement après.

TROISIEME PERIODE

La troisième période commence rapide. Une attaque d'Ottawa vient se briser sur Thompson. Une attaque de Cornwall contre Benedict et Phelan compte en 3.30 minutes.

Cornwall, 6; Ottawa, 1.

Une attaque d'Ottawa vient de nouveau se briser sur la défense de Cornwall. Ottawa passe le jeu mais sans résultat. Attentes sur les défenses ennemies. Finalement Spring compte pour Ottawa en 12 minutes.

Ottawa, 2; Cornwall, 6.

Ottawa se lance à l'attaque de nouveau et vient près de compter à trois reprises. La mauvaise chance seule les en empêche. Et la période se termine sans autre point.

QUATRIEME PERIODE

Ottawa se lance à l'attaque dès le commencement de la période, mais sans résultat. La balle se promène quelques minutes autour des buts de Thompson puis monte du côté de Benedict. Cummings passe à Phelan qui compte en 2 minutes 30 secondes.

Cornwall, 7; Ottawa, 2.

Ottawa monte rapidement et joue autour des buts de Thompson. Gorman passe à Denny qui compte en 2 minutes 30 secondes.

Cornwall, 7; Ottawa, 3.

Le jeu reprend plus lent et un peu rude. La balle se promène et finalement Spring compte en 12 minutes.

Cornwall, 7; Ottawa, 4.

Une minute avant la fin de la période, Cooper, compte pour Cornwall en 1 minute 30 secondes.

Cornwall, 8; Ottawa, 4.

SOMMAIRE

Première période:

1-Cornwall, Donihue, 9.00.

2-Cornwall, Donihue, 1.30.

3-Cornwall, Phelan, 0.20.

Deuxième période:

4-Cornwall, Phelan, 9.00.

5-Ottawa, Spring, 3.00.

6-Cornwall, Phelan, 8.00.

Troisième période:

7-Cornwall, Phelan, 2.30.

8-Ottawa, Spring, 12.00.

Quatrième période:

9-Cornwall, Phelan, 2.30.

10-Ottawa, Denny, 2.30.

11-Ottawa, Spring, 12.00.

12-Cornwall, Cooper, 1.30.

PARC KING EDWARD

(ILE GROSBOIS)

Cet endroit d'amusement continue d'être le rendez-vous par excellence des pique-niqueurs; chaque samedi et chaque dimanche, des centaines de familles se rendent à l'île Grosbois à bord des vapeurs "Imperial" et "White Star" et s'en donnent à cœur joie sur les incomparables pelouses et la belle plage dont est doté le parc King Edward.

Si l'on tient compte que près de 15,000 personnes se rendent à ce parc les deux jours qu'il est ouvert au public, et que depuis le commencement de la saison d'été il n'est survenu aucun accident, ni sur les bateaux ni au parc, il devient évident que la direction de cette belle place d'été ne ménage rien pour donner tout le confort possible à ceux qui s'y rendent.

Les montagnes russes, (Scenic Railway), les cuvettes dansantes, (Virginia Reel) le carroussel, la grande salle de danse, le restaurant et les autres attractions mises à la disposition du public sont des plus achalandés, et fournissent un genre d'amusement qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

Pour l'horaire des bateaux, voir l'annonce dans une autre colonne.

LA REUNION A MONT-ROYAL

La réunion d'automne à la piste de Mont-Royal aura lieu du 19 au 26 du mois courant, dates qui avaient été accordées au Jockey Club King Edward. Les officiers seront les mêmes que lors du dernier meeting. Nous nous portons à orgre que la réunion à l'île Grosbois aura lieu du 27 août au 2 septembre.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE INTERNATIONALE

Montréal à Providence:

Montréal . . . 101000020 — 4 7 1

Providence . . . 200001002 — 5 12 1

Batteries: Cadore et Madden; Schullz et Yelle.

Rochebster à Newark:

Rochester . . . 301003200 — 9 15 0

Newark . . . 030000002 — 5 12 3

Batteries: Way et Dooin; Enzman et Schwerts.

Buffalo à Baltimore:

1ère partie.

Buffalo . . . 130000220 — 8 11 2

Baltimore . . . 32210100x — 9 14 4

Batteries: Pennock et Onslow; Kimpke et Winston.

Toronto à Richmond:

1ère partie.

Toronto . . . 010000413 — 9 11 0

Richmond . . . 300001000 — 4 11 1

Batteries: Herbert et Kritchell; Keating et Reynolds.

Buffalo à Baltimore:

2ème partie.

Buffalo . . . 000001014 — 6 14 0

Baltimore . . . 001200000 — 3 9 1

Batteries: Bader et Onslow; Crowell et McAvoy.

LIGUE NATIONALE

New-York à Philadelphie:

New-York . . . 200000010 — 3 8 1

Philadelphie . . . 00204010x — 7 9 2

</

Pour vous, Mesdames

LETTRES A UNE LECTRICE

LXII

Chez vous, mon amie, c'est encore l'été, ardent, aux jours qui brûlent, aux nuits à peine fraîches, même à la campagne. Et les gens ne pensent pas de sitôt, aux bords des lacs, des rivières ou dans les montagnes de votre région, au retour à la ville.

Ici, l'on s'agit déjà, car les soirées se font plus fraîches, les nuits plus longues, et si les jours sont tièdes et beaux, on sent déjà dans l'air comme l'approche de l'automne grave et sévère en marche vers nos côtes, nos champs et nos ciels.

On parle, dans notre petite villégiature, de retours prochains vers les cités encombrées, on fait déjà des projets pour l'automne et l'hiver, et les écoliers et les écolières qui jouent sur le sable des grèves, brûlés par le soleil qu'ils ont tous, entendent leurs mamans, en cercle, jaser du collège ou du pensionnat où s'éparpillera la marmaille, dans quelques semaines.

Ce soir, la mer dort sur les rochers, la lune se reflète sur les eaux, des étoiles filantes sillonnent le ciel, se perdant dans le large chemin de la voie lactée ou se noyant dans les flots, et l'on sent presque battre l'horloge immense du temps, tant tout est paisible. Et je songe aux étés d'autrefois, alors que, toute jeune, j'entendais mon père et ma mère, par les soirées d'août, causer, sur la galerie, du couvent où l'on m'envoyait, des collèges vers lesquels partirait mes frères, des progrès que nous avions faits, des études à venir. Et tous deux, évoquant l'avenir, se demandaient ce que nous deviendrions, eux partis, et s'ingénuaient à nous voir tous heureux. Et parfois, bercée par le murmure de la mer et par la paix du soir enveloppant la nature, je m'assoupissais aux genoux de ma mère et je rêvais que j'étais grande fille, sortie du couvent, et mon imagination, qui ne dormait pas, elle, escaladait tous les sentiers de l'avenir et me faisait dominer le monde... Et je m'éveillais, des heures plus tard, bien au chaud dans mon lit où des mains pleines de sollicitude avaient été me déposer tranquillement, afin de ne pas troubler mon sommeil. Et le jour, déjà, pointait entre les volets de ma fenêtre et les oiseaux chantaient dans le grand pin solitaire dont s'abritait la maison familiale.

Ces souvenirs sont loin. La même mer chante, ce soir, sur la grève; les mêmes étoiles luisent au ciel et les mêmes rochers, un peu plus lavés par les vagues et plus polis par leurs assauts réguliers, s'alignent sur le sable humide et parsemé des mêmes coquillages qu'autrefois. Le décor est le même. Mais combien de gens ont passé et vécu ici qui ne sont plus, suivant de l'eau-dé, derrière les astres, notre vie, nos cours lent ou rapide, et devinant, parce qu'ils ont la prescience dont Dieu les a récompensés, quels obstacles nous éviterons et où nos jours aboutiront. Pour eux, l'été qui s'en va, l'automne qui s'en vient, rien de cela ne modifie plus leur vie. Elle est éternelle, maintenant, et leur destin, immuable. Ils ont la paix de Dieu.

PAULE MANCE.

LA GRAPHOLOGIE AU NATIONALISTE

DESCHAMBEAULT. — Pour les envois personnels, les conditions sont différentes. Imagination gracieuse et un peu vagabonde, bon sens qui s'accroît avec les années, pratique, assez réfléchi, bienveillant, sensible et délicat, bon cœur qui s'attache facilement. Le dévouement se développerait sous la poussée d'un sentiment d'affection profonde, mais il y aurait de la volonté, car le sentiment personnel est marqué et correspondante ne se dérange pas facilement pour les autres, excepté quand cela lui plaît.

Autoritaire et même légèrement tyrannique avec les petits, elle a des souplesses habiles avec ceux qui ont de l'autorité sur elle. Ordre, arrangement, goût des choses bien faites. L'orgueil est accentué et accompagné de vanité susceptible et d'amour propre, alors elle n'accepte pas les reproches ou les critiques qui la fâchent. Activité, bonne volonté, vivacité impatiente. Tendresse retenue qui ne demande qu'à s'épanouir. Très peu communicative et capable de dissimulation pour protéger ses petits secrets.

AMI AUGUSTE. — C'est une nature impressionnable, sensible, imaginative et tendre où je ne vois pas tout à fait assez de sens pratique pour assurer le succès de ses entreprises. Il devrait développer l'attention, le soin et l'ordre et avoir un peu plus le souci des détails qu'il est porté à négliger. L'humeur se ressent de la vive impressionnabilité, et il est sujet à des tristesses qui nuisent à l'activité.

Orgueilleux, fier et timide, il cherche à cacher ses impressions, il parle très peu de lui et de ses affaires. Toujours simple et naturel, il n'a aucune prétention, il pêche plutôt par un manque d'assurance très visible.

Le cœur est bon, tendre, naturellement dévoué. La volonté est assez ferme et égale : un peu d'esprit de contradiction le porte à discuter même pour des insignifiances. Sa tendance à exagérer ses impressions nuit au jugement, et c'est un homme qui n'est pas exempt de parti-pris et de préjugés.

GERMAINE. — Cette écriture si inégale est un reflet exact de cette nature mobile, capricieuse, vive, imaginative qui réserve toujours des surprises même à ceux qui la connaissent. Le jugement n'est pas très sûr et il en faut accuser sa disposition à exagérer les choses. La volonté, malgré son inégalité, est assez résolue et ferme : elle est impulsive, agitée et impatiente : des souplesses très féminines, pas de persévérance.

Bonté et sensibilité délicates auxquelles nuit un petit égoïsme assez marqué.

Gaieté, entrain, optimisme, esprit d'entreprise. De l'initiative et du courage. Elle manque un peu de justice et reconnaît difficilement des qualités à ceux qui lui déplaisent comme des défauts à ceux qu'elle aime. Enjouée, amusante,

franche et sympathique malgré son humeur si capricieuse.

ZOÛNE. — Un bon gros petit garçon, — il me le semble du moins — dont l'humeur placide et douce n'est jamais agitée : il est un peu paresseux, bon, généreux, affectueux et très entêté. Pas beaucoup d'orgueil et une volonté un peu passive : les reproches coulent sur lui comme l'eau sur la pierre, sans l'impressionner autrement. Il est toujours aimable et ne sait pas que la rancune existe. La sensibilité est modérée, il n'a un bon sens qui résiste à toutes les exagérations possibles. Il n'a pas l'esprit vif, mais il est fin et il voit les choses sous leur aspect comique. Il est réfléchi, attentif, et beaucoup plus intelligent qu'on ne le suppose au premier abord. Sa lenteur est une des formes de sa paresse et se corrigerait si il le voulait. Je lui conseille d'étudier sérieusement : il est fait pour bien en profiter.

GRISÉLIDIS. — Elle est intelligente et deviendra pratique en s'y appliquant et en cultivant l'ordre qui lui fait défaut. Elle est très délicate et très sensible, bonne, aimante et cache tous ces trésors sous des apparences brusques qui deviennent dures à l'occasion. Vive, énergique et à la façon des gens nerveux, avec plus d'intensité que de suite.

Elle manque de calme et de douceur. Elle n'est pas créatrice de sérénité et cette disposition à s'agiter peut nuire sérieusement au bien-être de ceux avec lesquels elle vit. La disposition à contredire est bien marquée et elle discute d'un façon aigre et agressive. Fine, elle a du tact, elle sent vivement la souffrance des autres, ce qui la rend compatissante. Elle a tout ce qu'il faut pour être dévouée et sa générosité ne sait pas compter.

MICHEL. — Il a une tendance à tout simplifier, il a du bon sens, et il manque évidemment de culture. Très droit, sincère, sa franchise est un peu naïve et maladroit. Il est bon, généreux, mais autoritaire avec des ténacités indéracinables. Il est affectueux, confiant, avec un grand besoin d'expansion. Son activité est égale et routinière.

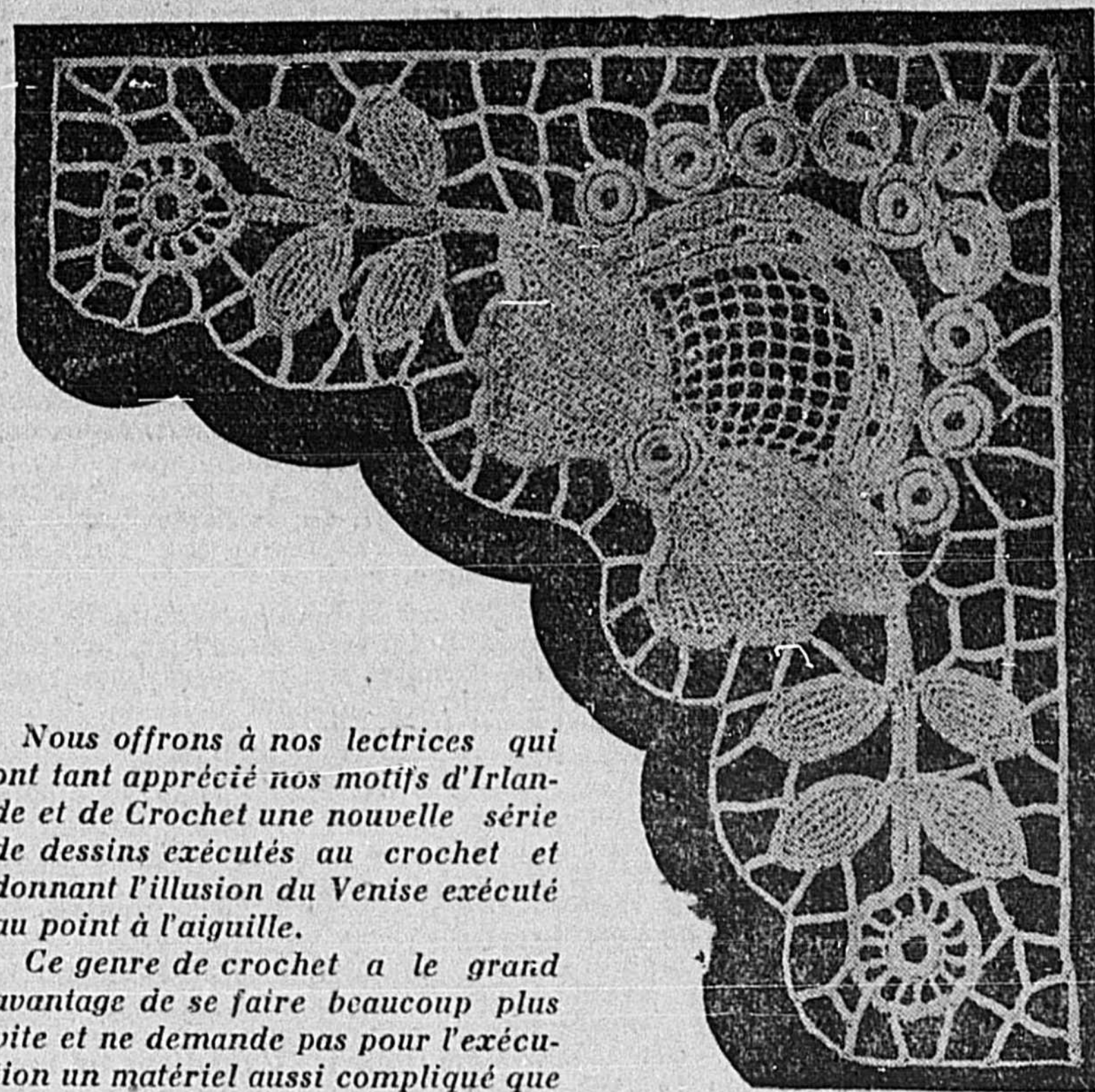
En somme, c'est un homme honnête, profondément bon, paisible, qui entend être maître chez lui, mais un maître indulgent et doux qui mérite toute la confiance qu'il inspire.

Jean DESHAYES.

EUCHRE AU "MANOIR D'ANTAN"

Saint-Maurice de Bois Filion. — Samedi dernier Mme Domville organisa un euchre qui eut lieu dans sa propriété de Rosemere au "Manoir d'Antan" au profit de la chapelle de Saint-Maurice de Bois Filion. Il y eut chant, musique, etc.

LA BRODERIE



Nous offrons à nos lectrices qui ont tant apprécié nos motifs d'Irlande et de Crochet une nouvelle série de dessins exécutés au crochet et donnant l'illusion du Venise exécuté au point à l'aiguille.

Ce genre de crochet a le grand avantage de se faire beaucoup plus vite et ne demande pas pour l'exécution un matériel aussi compliqué que pour le Venise. — Un bon crochet et une pelote de Cordonnet Crochet M. F. A. sont les seuls objets nécessaires pour l'exécution de ces motifs.

Nous offrons ainsi à nos lectrices la facilité de reproduire sans aucune difficulté toute une série de dessins qui auront leur emploi pour des garnitures de linge de table, vêtements, stores, brise-bise, abat-jour, dessus de lit, etc.

Tous nos dessins représentés en grandeur naturelle ont été exécutés avec le numéro de Cordonnet Crochet M. F. A. indiqué à chaque motif, mais il sera facile, suivant l'emploi, de les faire avec un fil plus gros ou plus fin pour obtenir un travail plus ou moins important.

RECOMMANDATIONS

I. — Pour bien imiter le point de Venise, la maille est toujours piquée à cheval, c'est-à-dire en prenant les 2 brins de la maille dans laquelle on pique.

II. — En tournant, faites toujours une chaînette pour éviter que le bord du motif soit trop serré.

III. — Lorsque vous faites un motif ajouré, se composant de jours de 3 chaînettes 1 maille, il faudra toujours faire 4 chaînettes au lieu de 3 chaînettes au commencement de chaque rang.

IV. — Pour diminuer d'un jour à ce même motif, faites 1 seule chaînette au commencement du rang au lieu de 4 chaînettes, ce qui supprimera un jour sans défigurer le motif.

V. — Quand il est dit : faites un nombre de chaînettes et piquez une maille dans la 6e ou 7e chaînette de ces chaînettes, il est entendu qu'on doit compter en arrière en partant du crochet : au cas contraire, ce sera spécifié dans l'explication.

VI. — Lorsque vous ferez des jours dans un motif plein, vous passerez autant de mailles que vous aurez fait de chaînettes, à moins que le nombre de mailles soit donné dans l'explication.

VII. — En entourant avec le cordon, n'écartez pas trop les mailles, car il faut que le cordon soit bien couvert et aussi que le motif ne soit pas déformé; cette opération est assez difficile, surtout au travers des rangs : comptez toujours 3 mailles pour 2 rangs, surtout lorsque le motif s'arrondit et ne piquez pas trop avant dans le motif.

VIII. — L'exécution du réseau, qui effraie un peu les dames, n'est pas difficile : il s'agit simplement de suivre adroitement le dessin, car le réseau de Venise a cet avantage sur le réseau d'Irlande, que l'on peut le dessiner d'avance. Il faut autant que possible partir du bord, pour pouvoir longer avec des mailles coudées, ce qui évite de faire des mailles autour des motifs. Nous espérons que la reproduction si nette de nos dessins permettra à nos lectrices de suivre le travail : il sera du reste très facile de faire le réseau à l'aiguille pour les personnes qui en ont l'habitude.

MOTIF PAPILLON

Commencez par le rond du milieu en tournant 25 fois le fil autour du manche du crochet, remplissez de mailles et faites un 2e tour de mailles à cheval en augmentant un peu si besoin est, il faut arriver à 30 mailles — fermez.

Les ailes. — 15 chaînettes, 5 mailles dans 5 de ces chaînettes en tournant et accrochez la 2e chaînette suivante — vous devez laisser 7 chaînettes — tournez — 7 mailles (2 dans la 1ère et la dernière) — tournez — 9 mailles (idem) et accrochez la 2e chaînette suivante — tournez — 10 mailles (2 mailles dans la 1ère) — tournez — 10 mailles (passez la 1ère maille et 2 mailles dans la dernière), accrochez la 2e chaînette suivante — tournez — 11 mailles (2 mailles dans la 1ère), 4 chaînettes — tournez — 17 mailles, les 3 dernières de ces mailles dans les 3 chaînettes qui restent — accrochez la maille suivante du rond — tournez — 17 mailles — tournez — 18 mailles (2 mailles dans la 1ère), accrochez la 2e maille suivante du rond — tournez — 18 mailles — tournez — 20 mailles (2 mailles dans la 1ère et l'avant-dernière), accrochez la 2e maille suivante du rond — tournez — 20 mailles — tournez — 19 mailles (passez la 1ère maille) —

tournez — 17 mailles (passez la 1ère et l'avant-dernière) et faites 4 chaînettes — tournez — 20 mailles — tournez — 20 mailles (passez la 1ère maille et 2 dans la dernière) — tournez — 20 mailles (2 mailles dans la 1ère et passez l'avant-dernière) — tournez — 20 mailles (passez la 1ère et 2 mailles dans la dernière) — tournez — 17 mailles (passez la 1ère et laissez 2 mailles) — tournez — 13 mailles (passez la 1ère et laissez 3 mailles) — tournez — 9 mailles (idem) — cassez le fil.

Tournez l'ouvrage à l'envers, reprenez la 10 maille du rond en comptant du bas de l'aile et faites la 2e aile exactement comme la 1ère, mais après les 9 dernières mailles ne cassez pas le fil, prenez le cordon et entourez de mailles; laissez fil et cordon sans l'arrêter et prenez le fil No 120 pour faire le petit réseau.

Nouez à la 3e maille de l'aile droite en comptant du rond du milieu. 1er rang. — 3 chaînettes, 2 mailles dans les 2e et 3e suivantes du rond — 4 chaînettes, 2 mailles (idem) (2 fois) — 2 chaînettes, coulez 3 mailles dans la 3e et suivantes de l'aile gauche — tournez.

2e rang. — 3 chaînettes, 2 mailles dans le 2e jour, 4 chaînettes, 2 mailles dans les autres, après le dernier, 2 chaînettes et coulez 3 mailles dans la 2e et suivantes de l'aile, tournez et faites 5 autres rangs comme le 2e; au dernier rang vous devez avoir 9 jours et au lieu d'acrocher avec une maille coudée, faites 1 bride dans la 3e maille de l'aile — tournez — 4 chaînettes, 2 mailles dans le jour (7 fois), 4 chaînettes, 1 maille dans le jour suivant — tournez — et faites encore de la même façon 5 rangs en diminuant d'un jour à chaque rang, 3 jours au dernier rang — cassez le fil.

Reprennez le fil et le cordon laissés et entourez le réseau de mailles simples, il en faut 54; faites 2 mailles dans les suivantes de l'aile toujours avec le cordon — laissez le — tournez et faites 1 rang de mailles à cheval. 2 mailles dans les suivantes de l'aile — tournez.

5 mailles, 3 chaînettes, passez 5 mailles (répétez 7 fois) et terminez par 5 mailles, 2 mailles dans l'aile — tournez — 1 rang de mailles (3 mailles dans chaque jour), 2 mailles dans l'aile — tournez — 1 rang de mailles, reprenez le cordon et faites un dernier rang avec le cordon — cassez le fil et fixez le cordon.

Le trèfle. — Tournez le cordon 3 fois autour du crochet, faites suivre, remplissez de 20 mailles et faites un petit trèfle comme il est indiqué dans notre Album d'Irlande No 1 : après la 3e feuille, faites des mailles autour du rond jusqu'à moitié et accrochez au motif en face le jour du milieu, faites ensuite des mailles jusqu'à la 1re feuille, cassez le fil et fixez le cordon. Vous ferez de chaque côté 3 ronds exactement comme le rond du milieu et accrochez aux endroits indiqués par le dessin.

Les feuilles. — 14 chaînettes, 7 mailles en tournant dans 7 de ces chaînettes, 3 mailles dans la 8e et tout autour 3 rangs de mailles à cheval, augmentez aux 2 bouts en piquant 3 mailles dans la même; 1 maille à cheval sur la chaînette pour fixer la feuille et 10 mailles dans les chaînettes suivantes de la tige; faites une 2e feuille, ensuite 11 mailles dans les chaînettes de la tige, accrochez la fleur et accrochez la fleur du côté opposé — 11 mailles de tige — une 3e feuille — 10 mailles de tige — une 4e feuille et terminez par 8 mailles de tige — fixez ensuite la fleur au papillon.

Le réseau. — Calquez votre dessin, doublez le calque d'une toile de coton écri, placez les motifs et entourez d'une chaîne de points de chaînette; prenez le Cordonnet M. F. A. No 120 et faites le réseau au crochet.

Vous le savez ce que vous êtes? Jean Deshayes, le graphologue, vous le dira, si vous lui écrivez aux termes que reproduit le coupon du NATIONALISTE, chaque semaine.

JACQUELINE, AU MAGASIN

Quelque sort. Elle est en robe neuve, en robe bleue, et ses jambes et ses bras sont nus. Elle marche entre deux jeunes femmes qui lui donnent la main. Aux traverses, elle saute, reste un moment suspendue aux bras qui la soutiennent, et retombe en riant sur le trottoir où elle trébuche un peu, parce qu'elle regarde partout, excepté à ses pieds. Elle est comédienne. Pour l'instant, on la promène chaque jour, mais c'est plaisir toujours nouveau d'être dehors!

D'abord, Jacqueline entre au bureau de poste et elle se plante bouche bée devant tous les casiers à numéros rouges. Elle ne questionne pas. C'est un fait remarquable : Mademoiselle Jacqueline interroge rarement. Elle regarde et regarde encore. On croirait qu'elle se moque de nos opinions et qu'elle veut nous dire : "Vous savez, je n'ai aucun besoin de vos renseignements. A moi toute seule, je finirai bien par comprendre."

Quelque descend les marches du bureau de poste, suspendue et se balançant. Ses petites mains sont crispées sur les mains plus fortes qui la tiennent. Maintenant, c'est aux emplettes qu'elle s'en va. Chemin faisant, il y a les autos qui l'intéressent particulièrement, et la font marcher quelques pas la tête dans le dos. Et puis, il y a les chiens qu'elle adore et voudrait poursuivre. Mais on la retient, et après s'être raidie un moment, jambes cambrees, elle se soumet et se reprend à sauter en cadence.

Enfin, voici la porte du magasin; et là, pendant que les tantes choisissent les choses voulues, Jacqueline a carte blanche pour visiter. Elle découvre aussitôt une rangée de carrosses et se précipite. Elle s'arrête entre un noir en cuir, et un autre en jone, bas, et qui ferait justement son affaire pour sa poupée. Elle sourit d'admiration. Puis, ses yeux s'éteignent soudain, son visage s'allonge, sa lèvre s'attriste. Elle articule faiblement : "Je veux l'avoir", mais elle n'ajoute rien et ne va pas le demander. Elle prévoit une impossibilité et avant le refus, elle a déjà envie de pleurer.

Elle reste là, la mine en peine, l'air grave, les deux mains sur le carrosse blanc qu'elle a choisi définitivement. Elle regarde un peu, sans espoir, ses tantes affairées. Evidemment, si c'était papa ou maman, — papa surtout, — en sa qualité de petite dernière, elle verserait de vraies larmes et essaierait d'attendrir. Mais avec ses tantes, rien à tenter. Et Jacqueline admire soupirer, fait la lippe, ses yeux bleus mouillés.

Tout à une fin. Il faut sortir du magasin. Jacqueline se cramponne un moment au jouet, et, sans mot dire, elle l'abandonne s'en va. Dans la rue elle ne salue plus et ne rit pas. Elle est un regret personnel. Elle fait pitié.

Ses tantes, émuës, entrent au premier magasin de bonbons. Jacqueline lève la tête et sourit malgré elle. Quand elle en sort, elle est gaie, et sa bouche rose se barbouille de chocolat. Elle tient un sac rempli. Comme un nuage qui change de forme, ou se dissipe, l'image du carrosse est évanouie, et la petite fille contente court vers la maison.

Quelque est sage, allez! Que les grandes personnes apprennent donc à être à l'écoute de leurs désirs irréalisables, dans les petites joies qui passent...

Michelle LENOIR.

RECETTES

BOUILLON AUX HERBES

Laissez bouillir jusqu'à ce que l'os se soit bien macéré, l'espace de quatre ou cinq minutes environ, les quantités suivantes. Eau, une chopine; oseille, une pincée, cerfeuil, id.; sel, une grosse pincée; ciboule, une tige; beurre, une grosse cuillerée à bouche. Passez le tout au tamis de soie. Nous conseillons de remplacer l'osille par une laitue.

SALADE RUSSE A LA VIANDE

Mettez au fond du saladier une bonne mayonnaise fortement assaisonnée, puis de la salade de laitue, bien lavée, séchée et coupée. Gardez de la viande froide coupée en nappes de viande froide coupée en pevolaille, tous les restes de viande dont vous disposez, débarrassés des peaux et des nerfs. Ajoutez comme garniture des tranches de pommes de terre bouillies et refroidies, des quartiers d'oeufs durs, et selon la saison, des rondelles de concombres, de tomates crues ou de betteraves, assaisonnées et préparées un peu à l'avance.

MACARONI ET FROMAGE

Faites bouillir le macaroni dans l'eau; lorsqu'il sera bien cuit, retirez-le et laissez-le refroidir. Prenez un plat que vous aurez soin de beurrer, mettez tour à tour un rang de fromage haché bien fin ou râpé, un rang de macaroni, sel, poivre et quelques petits morceaux de beurre, recouvrez avec fromage et pain râpé, un peu de lait ou de crème au goût, et mettez à cuire dans un fourneau.

SIROP DE CERISES

Retirez les noyaux et les queues à quatre livres de cerises bien mûres et bien saines; mettez sur le feu avec deux verres d'eau; faites jeter quelques bouillons et passez au tamis; ajoutez alors deux livres de sucre par chaque livre de liquide, mettez sur le feu, faites bouillir, écumez, terminez en faisant refroidir et mettez en bouteilles.

CROQUANTES AUX POMMES OU AUX POIRES

Coupez en fines tranches des pommes ou des poires. Arrangez-les en couronne autour d'un plat creux, mais peu profond. Saupoudrez-les de sucre blanc. Mettez dans le creux de chaque tranche, ou vous aurez levés les pépins, un peu de marmelade d'abricots. Prenez une dizaine de macarons vieux et très secs, pilez-les finement et saupoudrez le plat. Posez sur chaque tranche un petit morceau de beurre et faites cuire au four pendant quinze ou vingt minutes. Tournez quelquefois le plat afin que la cuisson soit bien légère et surveillez soigneusement.

LETTRE DE FRANCE

Les Canadiens à St-Cloud

Un de nos amis, le sergent Honoré Meunier, qui fait partie du personnel de l'hôpital Canadien No 4, installé à Saint-Cloud, près Paris, depuis quelques mois, nous écrit une longue lettre dont nous détachons ce qui suit :

Saint-Cloud, 23 juillet 1916.

Je désire vous causer un peu, aujourd'hui, de l'arrivée de l'hôpital Laval à Saint-Cloud, banlieue de Paris, et dont le télégraphe a dû déjà vous instruire. Cette seconde formation sanitaire canadienne, constituant un nouveau don du gouvernement canadien à la République Française, est venue se joindre à nous. On n'y recevra, donc, ni traitement que des "Poilus". Le geste est très appréciable. Tel que vous le savez, en effet, le Laval comportera à lui seul plus de 1,000 lits. Son personnel se compose de 37 officiers, — tous médecins ou chirurgiens, sauf peut-être quatre ou cinq; le payeur, le quartier-maître, qui correspond au titre de "gestionnaire" dans l'armée française, et les deux pharmaciens, — de 21 sous-officiers et d'environ 225 infirmiers ou hommes de service général. Quant aux infirmières militarisées, elles sont au nombre de 70, ayant comme infirmière-major, très distinguée et très aimable, mademoiselle Beaudry, autrefois de Montréal. C'est le cas de répéter à la suite d'un journal parisien, que, en 1916, l'Hippodrome de Saint-Cloud se sera vu transformé en "véritable petite ville canadienne", dont la population dépasse maintenant les cinq cents habitants. Inutile de vous avouer avec quelle profondeur, quelle visible émotion, nous avons tous serré la main aux nouveaux venus, pour la plupart de notre lointaine ville commune de Montréal...

L'hippodrome de Saint-Cloud, tout en nécessitant une somme de travaux assez considérable de canalisations, de nivellement du terrain, etc., avant qu'on ait pu y ériger un hôpital plus ou moins modèle, est le site le plus idéal qu'on puisse rêver. Le paysage du coin de France que nous habitons pour notre part, nous les "anciens", est des plus pittoresques en même temps que des plus riants. Beaucoup d'arbres de différentes espèces, logiques et symétriquement rangés, de verdure éblouissante, de chaud soleil et d'air pur. De larges et belles avenues en macadam, en sus de celles déjà existantes, ont été ouvertes pour répondre à tous les besoins; elles sont ombragées le jour, et le soir ornées de lampadaires électriques, qui donnent l'illusion, ainsi que je me plaisais à le dire plus haut, d'une "véritable petite ville canadienne". On y entend constamment le franc et joyeux parler de "chez-nous", mêlé au langage exotique parisien. C'est d'une cacophonie, j'en conviendrais, qui n'en a pas moins son charme particulier et son... harmonie.

A propos, j'allais omettre de vous dire que le lieutenant-colonel Mignault, après avoir obtenu la transformation de son hôpital de l'ancien hôpital général — l'Hôpital Général Canadien No 8 — vient d'être promu au grade de colonel, puis à celui de S. M. O. (Senior Medical Officer), Canadian Hospitals, Paris. Ce dernier grade lui a été conféré, parce qu'il devait prendre le haut commandement des deux formations sanitaires canadiennes actuellement à Paris. Le commandement de l'Hôpital général canadien No 8, proprement dit, a été confié, en conséquence, entre les mains d'un ancien officier de carrière, jusqu'ici commandant en second, le lieutenant-colonel LeBel, de Québec.

Ce qui précède peut être bel et bon, mais ne vous révèle nullement rien quant à la fin de la guerre. La grande et sérieuse, cette fois, offensive qui se déroule sur le front occidental depuis quelques jours, voire depuis quelques semaines, combinée avec l'avance vertigineuse que nos alliés les Russes opèrent de leur côté, permet d'espérer la victoire peut-être pour... l'an prochain. Quelques uns, cependant, ne croient pas à la fin des hostilités pour l'automne. Mais, de l'avis de tous les vrais et savants critiques militaires, si je suis bien lire entre les lignes de leur jugement et de leurs écrits, la chose serait "matériellement" impossible. Il faut songer aux formidables fortifications que les Allemands ont dû établir dans le nord de la France et en Belgique, prévoyant bien l'infaillible déroute un jour ou l'autre, la ruée désespérée qui les y attendait.

Je souhaite du plus profond de mon cœur que mes modestes prévisions soient fausses, au besoin ridicules. Hélas!... les horizons du prochain avenir paraissent lourds d'incertitudes épaisses, de mystères sanglants... Le sentiment bien arrêté, bien défini, ici,

(Coupon graphologique)

Esquisse graphologique de JEAN DESHAYES,

— AU —

"NATIONALISTE"

13 AOUT 1916

(Bon pour un mois)

Un coupon valable et 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi.

Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non-rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adressez : Jean Deshayes, le "Nationaliste", Montréal.

L'EAU RIGA GUÉRIT CONSTIPATION HABITUELLE

INTERNATIONAL Business College

214 Ouest, Ste-Catherine, Montréal.

FONDEUR EN 1895

Enseignement individuel le jour et le soir. Positions assurées. Prospectus sur demande. Tél. Main 309.

ANGUS CAZA, Prince. Rentrée le 15 août.

c'est que les Alliés se soustrairaient à tout moindre compromis international avec les Puissances du Centre. Il n'y a qu'à lire la presse française, anglaise, russe, italienne, etc., — les deux premières surtout, — pour s'en pénétrer. On veut, non pas terrasser l'aigle teuton, mais le voir agoniser jusqu'à ce que mort s'ensuive.

LA GARE DE QUEBEC

On a inauguré jeudi dernier à Québec une superbe gare construite en un peu moins d'une année par la Compagnie du Pacifique Canadien. Encore qu'ils aient attendu cette amélioration un peu plus longtemps qu'il n'était raisonnable, les citoyens de Québec en sont enchantés et l'ont dûment exprimé par la voix de leur maire, M. Lavigne.

Il est un point, cependant, sur lequel nous pensons qu'on eût pu à bon droit féliciter la compagnie. C'est qu'elle a su respecter l'âme essentiellement française de Québec, et en donner plusieurs preuves tangibles. Par exemple, la brique pressée de la grande rotonde est incrustée de fleur de lys. Puis la porte extérieure est marquée "Sortie" et "Rue Henderson". Il n'y a même pas la traduction *street* à côté, les voyageurs du Pacifique étant censés être gens d'éducation et savoir au moins les éléments de la langue française. Toutefois, ne semble-t-il pas que ce soit une malheureuse coïncidence, que la rue sur laquelle se trouve le côté principal de la gare porte justement un nom anglais? Pourquoi rue Henderson, en plein quartier français? Qu'est-ce que c'est que Henderson, et par quelle action d'éclat a-t-il mérité de passer ainsi à l'histoire? Il s'agit sans doute de quelque obscur échelon des temps passés, dont on a infligé le vocable à une rue jusqu'ici peu importante et qui n'avait guère de raisons de s'attacher à la renommée qui lui échut aujourd'hui. Et voici que les voyageurs de l'étranger qui descendent à Québec tout curieux de se trouver en pays français sur la terre d'Amérique reçoivent dès l'abord une impression désagréable : rue Henderson, vraiment! C'est n'était pas la peine de partir de Pittsburgh ou de Liverpool pour retrouver ici les mêmes noms et la même atmosphère. Nous sommes qu'on Henderson est de trop, qu'on l'a assez vu, qu'il faut donner un nom français à cette artère du quartier du Palais.

La Société de Géographie de Québec ne pourrait-elle suggérer aux autorités municipales québécoises un nom historique bien sonnant et significatif quelque chose, pour inscrire ainsi sur la porte de la nouvelle gare? Le débat est ouvert...

R. V.

UN "TIENS" VAUT MIEUX

Il est arrivé une bonne aventure à un prisonnier du pénitencier de Kingston, et comme il est fréquent, le malheur de l'un fait le bonheur de l'autre. Un nommé Reilly avait servi la plus grande partie de sa peine, il fut décidé de le relâcher sur parole. Mais il y avait à ce moment deux prisonniers du même nom au pénitencier, et le hasard voulut que ce fut l'autre qui fut relâché. Il fut donc enchanté de recevoir sa liberté et d'être reconduit en automobile à la frontière américaine, où le capitaine de police lui fit ses adieux en lui recommandant de "se disperser" et de rester aux États-Unis, son pays natal. Le libéré par erreur ne demandait pas mieux et ne fut pas long à disparaître à l'horizon américain.

Mais ce fut le vrai Reilly qui ne fut pas content. Il avait été averti de la faveur qu'on lui accordait et s'attendait à être libéré d'un instant à l'autre. Il ne fut pas long à planter, et les autorités du pénitencier furent bien embêtées! On tenta de faire revenir le fugitif, en lui conseillant de s'en remettre à la clémence de la justice canadienne. Mais Reilly se dit sans doute qu'un "tiens" vaut mieux que deux "tu" d'autres, comme dit le proverbe français, et il fit par cette réponse curieuse que c'est par obéissance qu'il refuse de revenir. En effet, dit-il, le capitaine qui m'a reconduit à la frontière m'a donné la consigne de rester aux États-Unis. Je croisais manquer à ma parole donnée en agissant autrement et j'ai bien l'honneur, messieurs, de vous saluer.

Ce qui prouve, en tout cas, que cet évènement involontaire est un garçon intelligent.

Le PERISCOPE.

Feuilleton du NATIONALISTE

Jean Rivard

II

L'ECONOMISTE

par

Antoine GERIN-LAJOIE

RESUME DES CHAPITRES PRECEDENTS

En 1848, Jean Rivard, âgé d'une vingtaine d'années et venant de terminer ses études, s'établit comme cultivateur au milieu des terres non défrichées des Cantons de l'Est. Il a pour compagnon Pierre Gagnon, solide gargon de ferme, qui lui aide dans ses rudes travaux.

Ceux-ci ayant été suffisamment couronnés de succès, Jean épouse son amie d'enfance, Louise Roulier, et fonde un foyer heureux et bientôt prospère. La construction d'une grande route, par le gouvernement, aide puissamment au développement de toute la région, et Jean se voit bientôt entouré de toute une paroisse.

Le récit des amours et du mariage de Pierre Gagnon avec la servante Françoise constitue l'une des pages les plus typiques et les plus savoureuses de la littérature canadienne.

Nous sommes rendus au moment où un incendie de forêt menace l'établissement de Rivardville.

51

le contraste frappant entre l'opulence et la misère. Quand je rencontre sur ma route de magnifiques carrosses trainés par des chevaux superbes, dont l'attelage éblouit les yeux ; quand je vois au fond des carrosses, étendues sur des coussins moelleux, de grandes dames resplendissantes de fraîcheur, vêtues de tout ce que les boutiques offrent de plus riche et de plus élégant, je suis porté à m'écrier : c'est beau, c'est magnifique. Mais lorsqu'à la suite de ces équipages, j'aperçois quelque pauvre femme, à moitié vêtue des hardes de son mari, allant vendre par les maisons le lait qu'elle vient de traire et dont le produit doit servir à nourrir ses enfants ; quand je vois sur le trottoir à côté le vieillard au visage ridé, courbé sous le faix des années et de la misère, aller de porte en porte mendier un morceau de pain... oh ! alors, tout plaisir disparaît pour faire place au sentiment de la pitié.

« Ce matin je me suis levé avec le soleil ; la température invitait à sortir ; j'ai été avant mon déjeuner respirer l'air frais du matin.

« Parmi ceux que je rencontrais, les uns en costume d'ouvrier, et chargés de leurs outils, allaient commencer leur rude travail de chaque jour ; parmi ceux-là quelques-uns paraissaient vigoureux, actifs, pleins de courage et de santé, tandis que la tristesse et le découragement se lisaient sur la figure des autres ; une pâleur livide indiquait chez ces derniers quelque longue souffrance physique ou morale. Des femmes, des jeunes filles allaient entendre la basse messe à l'église la plus proche ; d'autres, moins favorisées du sort, venaient de dire adieu à leurs petits enfants pour aller gagner quelque part le pain nécessaire à leur subsistance. A côté de plusieurs de ces pauvres femmes, presque en haillons, au regard inquiet, à l'air défaillant, je vis passer tout à coup deux jeunes demoiselles à cheval, en longue amazone flottante, escortées de deux élégants cavaliers.

53

XII

GUSTAVE CHARMENIL A JEAN RIVARD

« Mon cher ami,

« Je viens d'apprendre que tu es maire de Rivardville. J'en ai tressailli de plaisir. Je laisse tout là pour t'écrire et te féliciter. A vrai dire pourtant, ce sont plutôt les électeurs de Rivardville que je devrais féliciter d'avoir eu le bon esprit d'élire un maire comme toi. Personne assurément n'était plus digne de cet honneur ; tu es le fondateur de Rivardville, tu devais en être le premier maire. Cette seule raison suffisait, sans compter toutes les autres.

« Avec quel bonheur, mon ami, je te vois grandir de toutes manières ! Tes succès dans la vie ont quelque chose de merveilleux. Ne dirait-on pas que tu possèdes un talisman inconnu du vulgaire, que tu as dérobé aux fées leur baguette magique ? Car enfin, combien d'autres sont entrés dans la même carrière que toi, dans les mêmes conditions, avec les mêmes espérances, et n'y ont recueilli qu'embaras et dégoûts ! Combien passent toute leur vie à tourmenter le sol pour n'y moissonner que misère et déceptions.

« Il semble qu'un bon génie t'ait pris par la main pour te guider dans un sentier semé de fleurs. Entré dans ta carrière de défricheur, avec un capital de cinquante louis, te voilà déjà comparativement riche ; tu le deviendras davantage chaque année. Tu n'as jamais ambitionné les honneurs, et cependant tu vas devenir un homme marquant. Tu es déjà le roi de ta localité. Qui sait si tu ne deviendras pas plus tard membre du parlement ? Or ! si jamais tu te présentes, mon cher Jean, je veux aller dans ton comté haranguer les électeurs ; tu verras si je m'y entends à faire une élection. En attendant, voici une faveur spéciale que je sollicite de toi : quand tu n'auras rien

No 9 (Suite)

Toutes les maisons bâties au sud de la rivière, au nombre desquelles étaient celles de Jean Rivard et de Pierre Gagnon, furent aussi épargnées.

Tous ceux qui assistaient à ce spectacle, restèrent assez longtemps comme soufflés par la fumée ; mais le danger était passé.

A part les bâtiments dont on vient de parler, plusieurs granges avaient été détruites, ainsi qu'une douzaine de cabanes de défricheurs bâties au bord de la clairière.

Mais le plus grand dommage consistait dans la destruction des champs de grains nouvellement ensemencés, dont les tiges encore en herbe étaient brûlées ou séchées sur le sol. Un certain nombre de colons perdirent ainsi leur récolte et se trouvèrent absolument sans ressource.

Jean Rivard, dont les champs étaient aussi à moitié dévastés, recommença vaillamment l'ensemencement de sa terre.

Le magasin qu'il possédait en commun avec son frère Antoine, n'avait pas été atteint par l'incendie, mais la suspension forcée de son commerce par suite de ce malheur inattendu, la ruine de plusieurs colons qui lui étaient endettés, l'appauvrissement général de la paroisse, constituaient pour lui une perte considérable.

Du reste, il ne laissa échapper aucune plainte. Après avoir été jusque-là l'enfant gâté de la Providence, il était en quelque sorte disposé à remercier Dieu de lui avoir envoyé sa part de revers. Il semblait s'oublier complètement pour ne songer qu'à secourir ses malheureux co-paroissiens.

Ce qu'il fit dans cette circonstance, le zèle qu'il montra, l'activité qu'il déploya, personne ne saurait l'oublier.

Grâce à ses démarches incessantes et à l'assistance sympathique des habitants de Lacasseville et des environs, les maisons et les gran-

liers. Ce contraste m'affligea, et je rentra chez moi tout rêveur et tout triste.

« Et combien d'autres contrastes se présentent encore à la vue ! Combien de fois n'ai-je pas rencontré le prêtre, au maintien grave, à l'oeil méditatif, suivi du matelot ivre, jurant, blasphémant et insultant les passants ! la sœur de charité, au regard baissé, allait porter des consolations aux affligés, côtoyée par la fille publique aux yeux lascifs, qui promène par la rue son déshonneur et son luxe insolent !

« Si des grandes rues de la ville je veux descendre dans les faubourgs, de combien de misères ne suis-je pas témoin ! Des familles entières réduites à la dernière abjection par suite de la paresse, de l'intempérance ou de la débauche de leurs chefs, de pauvres enfants élevés au sein de la crapule, n'ayant jamais reçu des auteurs de leurs jours que les plus rudes traitements ou l'exemple de toutes les mauvaises passions ! Oh ! combien je bénis, en voyant ces choses, l'atmosphère épurée où vous avez le bonheur de vivre !

« Le manque d'ouvrage est une source féconde de privations pour la classe laborieuse. Un grand nombre d'ouvriers aiment et recherchent le travail, et regardent l'oisiveté comme un malheur ; mais, hélas ! au moment où ils s'y attendent le moins, des entreprises sont arrêtées, de grands travaux sont suspendus, et des centaines de familles languissent dans la misère.

« Ces contrastes affligeants n'existent pas chez vous. Si les grandes fortunes y sont inconnues, en revanche les grandes misères y sont rares. Le luxe du riche n'y insulte pas au dénuement du pauvre. Le misérable en haillons n'y est pas chaque jour éclaboussé par l'équipage de l'oisif opulent.

« Tu te rappelles sans doute la réponse que fit un jour l'abbé Maury à quelqu'un qui lui demandait s'il n'avait pas une grande idée de lui-même : « Quand je me considère », dit-il, « je sens que je ne suis rien, mais quand je me

de mieux à faire, écris-moi donc une longue lettre, comme tu m'en écrivais autrefois, dans laquelle tu me feras connaître minutieusement tous les secrets de ta prospérité. Tu sais que Montesquieu a fait un livre sur les Causes de la grandeur des Romains ; eh bien ! je voudrais en faire un, à mon tour, sur les Causes de la grandeur de Jean Rivard. Pour cela, il faut que tu mettes toute modestie de côté, et que tu me fasses le confident de tes secrets les plus intimes.

« Ta dernière lettre m'en dit bien quelque chose, mais cela ne suffit pas.

« J'ai déjà entendu dire que ton ancienne fille Françoise te regardait un peu comme sorcier. J'aimerais à savoir jusqu'à quel point elle a raison... »

Il est un autre sujet sur lequel il était difficile à notre jeune avocat de ne pas dire un mot. Aussi profite-t-il de l'occasion pour faire de nouvelles confidences à son ami :

« Il faut que je réponds maintenant à quelques points de ta dernière lettre.

« Tu me fais du mariage une peinture admirable ; je ne pouvais m'attendre à autre chose de ta part. Quand on a le bonheur d'avoir une femme comme la tienne, on est naturellement porté à s'apitoyer sur le sort des célibataires. En me conseillant de me marier, mon cher Jean, ta voix n'est pas le voix qui crie dans le désert ; tu sais déjà que je ne suis pas sourd sur ce chapitre.

« Mais plus je connais le monde, plus j'hésite, plus je suis effrayé. Tu n'as jamais eu l'occasion de faire la comparaison entre la vie rurale et celle de nos cités. Tu n'as pas eu besoin d'être riche, toi, pour te marier ; la personne que tu as épousée, loin d'augmenter le chiffre de ton budget, est devenue pour toi, grâce à son genre d'éducation et à ses habitudes de travail, une associée, une aide, une véritable compagne. Mais dans nos villes c'est bien différent : les jeunes filles que nous appe-

ges consommées par le feu furent bientôt remplacées et toutes les mesures furent prises pour que personne ne souffrit longtemps des suites de cette catastrophe.

Jean Rivard et ses frères poursuivirent activement le rétablissement de leurs fabriques. Prévoyant que l'hiver suivant serait rude à passer et que la misère pourrait se faire sentir plus qu'à l'ordinaire dans un certain nombre de familles, Jean Rivard forma de vastes projets. Il se proposa, par exemple, d'ériger une grande manufacture où se fabriqueraient toute espèce d'articles en bois ; il prétendait que ces objets, manufacturés à peu de frais, puis- que la matière première est pour ainsi dire sous la main, pourraient s'exporter avec avantage dans toutes les parties du Canada et même à l'étranger. Il pourrait ainsi procurer du travail aux nécessiteux et répandre l'aisance dans la paroisse.

L'homme élevé au milieu d'une ville régulièrement administrée, pourvue de tous les établissements nécessaires aux opérations du commerce et de l'industrie, marchés, banques, bureaux de poste, assurances, aqueducs, gaz, télégraphes, fabriques de toutes sortes ; l'homme même qui a grandi au milieu d'une campagne depuis longtemps habitée, ayant son gouvernement total, ses institutions municipales et scolaires, son église et tout ce qui en dépend, son village avec tous ses hommes de profession, ses négociants, ses gens de métier ; l'homme, dis-je, qui a grandi au milieu de tout cela, qui a vu de tout temps cet arrangement social fonctionner tranquillement, régulièrement, ne sait pas tout ce qu'il a fallu d'efforts, d'énergie, de travail à ses prédécesseurs pour en asseoir les bases, pour élever l'une après l'autre toutes les diverses parties de ce bel édifice, et établir graduellement l'état de choses dont il est aujourd'hui témoin.

Les fondateurs de paroisses ou de villages au fond de nos forêts canadiennes ressemblent beaucoup aux fondateurs de colonies, excepté

« compare, c'est différent. »

« C'est absolument le contraire pour moi. Quand je compare notre vie à la vôtre, je suis accablé sous le poids de notre infériorité. Que sommes-nous, en effet, nous, hommes du monde, esclaves de l'égoïsme et de la sensualité, qui passons nos années à courir après la fortune, les honneurs et les autres chimères de cette vie, que sommes-nous à côté de vous, héros de la civilisation, modèles de toutes les vertus, qui ne vivez que pour faire le bien ? Nous sommes des nains et vous êtes des géants.

« Mais qui t'empêche, me diras-tu, de faire comme nous ? Mieux vaut tard que jamais. Oui, je le sais, mon ami ; mais, malgré mon désir de vivre auprès de vous, plusieurs raisons me font d'y renoncer pour le présent. D'abord, je ne pense pas, quoique tu en dises, que votre localité soit assez importante pour y faire vivre un avocat. Et pour ce qui est de me faire défricheur à l'heure qu'il est, ma santé, mes forces musculaires ne me permettent pas d'y songer.

« Entre nous soit dit, l'éducation physique est trop négligée dans nos collèges ; on y cultive avec beaucoup de soin les facultés mentales et intellectuelles, mais on laisse le corps se développer comme il peut ; c'est là, à mon avis, une lacune regrettable. On devrait avoir dans chaque collège une salle de gymnastique, donner même des prix aux élèves distingués pour leur force ou leur adresse. Ce qui serait peut-être encore plus désirable, c'est, dans le voisinage du collège, l'établissement d'une petite ferme où les élèves s'exerceraient à la pratique de l'agriculture. Non seulement par là ils acquerraient des connaissances utiles, mais ils développeraient leurs muscles et se mettraient en état de faire plus tard des agriculteurs effectifs. Mais c'est là un sujet trop vaste et trop important pour entreprendre de le traiter convenablement dans une lettre.

« Je vois, en consultant ma montre, que j'ai passé toute ma soirée à t'écrire ; c'est à peine

qu'ils n'ont pas à leur disposition les ressources pécuniaires et la puissance sociale dont disposent ordinairement ces derniers.

Jean Rivard, par son titre de premier pionnier du canton, par le fait de sa supériorité d'intelligence et d'éducation, et aussi par le fait de son énergie et de sa grande activité mentale et physique, s'était naturellement trouvé le chef, le directeur, l'organisateur de la nouvelle paroisse de Rivardville. Il lui fallait toute l'énergie de la jeunesse, et le sentiment élevé du devoir, pour ne pas reculer devant la responsabilité qu'il assumait sur sa tête.

On se demandera sans doute comment il avait pu s'emparer ainsi du gouvernement presque absolu de sa localité sans exciter des murmures, sans faire naître chez ceux qui l'entouraient, cette jalousie, hélas ! si commune dans tous les pays, qui s'attaque au mérite, et ne peut souffrir de supériorité en aucun genre ? Cette bonne fortune de Jean Rivard s'explique peut-être par le fait qu'il avait commencé, comme les plus humbles colons du canton, par se frayer un chemin dans la forêt et n'avait conquis l'aisance dont il jouissait que par son travail et son industrie. D'ailleurs, ses manières populaires et dépourvues d'affectation, sa politesse, son affabilité constante, la franchise qu'il mettait en toute chose, la libéralité dont il faisait preuve dans ses transactions, sa charité pour les pauvres, son zèle pour tout ce qui concernait le bien d'autrui, un ton de conviction et de sincérité qu'il savait donner à chacune de ses paroles, tout enfin concourait à le faire aimer et estimer de ceux qui l'approchaient. On se sentait involontairement attiré vers lui. A part la petite coterie de Gendreau-le-Plaideux, personne n'avait songé sérieusement à combattre ses propositions.

On ne pouvait non plus l'accuser d'ambition, car chaque fois qu'il s'agissait de conférer un honneur à quelqu'un, Jean Rivard s'effaçait pour le laisser tomber sur la tête d'un autre.

si je me suis aperçu que le temps s'écoulait. Il me semble que j'aurais encore mille choses à te dire. Pourquoi ne continuons-nous pas à correspondre de temps à autre ? Je m'engage à t'écrire volontiers chaque fois que tu me fourniras ainsi l'occasion de te répondre. En attendant, mon ami, je fais les vœux les plus sincères pour le prompt rétablissement de votre prospérité, et je me soustris,

« Ton ami dévoué,

« GUSTAVE CHARMENIL. »

XI

EN AVANT ! JEAN RIVARD, MAIRE DE RIVARDVILLE.

Les institutions communales sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science ; elles la mettent à la portée du peuple ; elles lui en font goûter l'usage paisible et l'habituent à s'en servir.

Tocqueville.

Rivardville ne se ressentait pas longtemps du désastre qui l'avait frappé. On eût dit même que ce malheur avait donné une nouvelle impulsion au travail et à l'industrie de ses habitants. La paroisse grandissait, grandissait ; chaque jour ajoutait à sa richesse, à sa population, au développement de ses ressources intérieures. Les belles et larges rues du village se bordèrent d'habitations ; les campagnes environnantes prirent un aspect d'aisance et de confort ; ça et là des maisons en pierre ou en brique, ou de jolis cottages en bois, remplacèrent les huttes rustiques des premiers colons ; l'industrie se développa, le commerce, alimenté par elle et par le travail agricole, prit de jour en jour plus d'importance ; des échanges, des ventes de bien-fonds, des transactions commerciales se faisaient de temps à autre pour l'avantage des particuliers, et le notaire commença bientôt à s'enrichir des honoraires qu'il percevait sur les contrats de di-

V..., avec le beau Monsieur T..., de recevoir des compliments de l'élégant et galant M. N... ? C'est à en faire tourner la tête aux moins étourdies. Aussi le jeune couple ne fera-t-il halte sur cette route périlleuse que lorsque le mari ne pourra plus cacher à sa belle et chère moitié qu'il a trois ou quatre poursuites sur les bras, que leurs meubles vont être saisis et vendus, s'il ne trouve immédiatement cinquante louis à emprunter.

« Je te ferai grâce de ce qui se passe alors assez souvent entre lui et les usuriers.

« Quand les cultivateurs viennent à la ville vendre leurs denrées ou acheter les choses nécessaires à leur vie simple et modeste, ils ne se doutent guère qu'un certain nombre de ceux qu'ils rencontrent, et qui quelquefois les traitent avec arrogance, sont au fond beaucoup moins riches qu'eux. A les voir si prétentieusement vêtus, bottes luisantes, pantalon collant, chapeau de soie, veste et habit de la coupe des premiers tailleurs de la ville, montre et chaîne d'or, épinglette et boutons d'or, ils prendraient pour de petits Crésus. Ils croiraient à peine celui qui leur dirait que plusieurs de ces milords ne sont pas même propriétaires de ce qu'ils portent sur leurs corps, qu'ils doivent leurs hardes à leur tailleur, leurs bottes au cordonnier, leurs bijoux à l'orfèvre, et que jamais probablement ils ne seront en état de les payer. On en a vu sortir ainsi de leur maison le matin, et s'arrêter en passant chez un ami pour emprunter la somme nécessaire à l'achat du dîner.

« Il existe dans les classes élevées de la société de nos villes une somme de gêne et d'embaras dont tu n'as pas d'idée. Chez elles, la vanité étouffe le sens commun ; la maxime, « vivons bien tandis que nous vivons », l'emporte sur toutes les autres. Des hommes fiers, hautains, aristocrates, ne craignent pas de laisser leurs femmes et leurs enfants à la charge du public après avoir eux-mêmes vécu dans l'opulence.

Ce ne fut, par exemple, qu'après des instances répétées, et la prière des habitants du canton réunis en assemblée générale, qu'il consentit à accepter la charge de major de milice pour la paroisse de Rivardville.

On avait réussi aussi à lui faire accepter la charge de juge de paix, conjointement avec le père Landry ; mais il n'avait consenti à être nommé à cette fonction importante qu'après une requête présentée au gouvernement et signée par le notaire, le médecin, le curé et par une grande majorité des habitants du canton.

Personne pourtant ne pouvait remplir cette charge plus habilement que lui. Il était parfaitement au fait des lois et coutumes qui régissent les campagnes, et il montrait chaque jour dans l'accomplissement de ses fonctions de magistrat tout ce que peut faire de bien dans une localité un homme éclairé, animé d'intentions honnêtes, et dont le but principal est d'être utile à ses semblables. Il unissait l'indulgence au respect de la loi. S'il survenait quelque mésintelligence entre les habitants, il était rare qu'il ne parvint à les réconcilier. Suivant le besoin et les tempéraments, il faisait appel au bon sens, à la douceur, quelquefois même à la crainte. Les querelles entre voisins, malheureusement trop communes dans nos campagnes, et souvent pour des causes frivoles ou ridicules, devenaient de jour en jour moins fréquentes à Rivardville, en dépit des efforts de Gendreau-le-Plaideux.

Il faut dire aussi que Jean Rivard trouvait toujours un digne émule dans le curé de Rivardville. Monsieur le curé évitait, il est vrai, de se mêler aux affaires extérieures qui ne requerraient pas sa présence ou sa coopération, mais ce qui touchait à la charité, au soulagement de la misère, au maintien de la bonne harmonie entre tous les membres de son troupeau, trouvait en lui un ami actif et plein de zèle. C'est même d'après ses conseils que Jean Rivard se guidait dans la plupart de ses actes de charité ou de philanthropie.

verses sortes qu'il avait à rédiger.

Mais avant d'aller plus loin nous avons deux faveurs à demander au lecteur : la première, c'est de n'être pas trop particulier sur les dates, et de nous permettre de temps à autre quelques anachronismes ; il ne serait guère possible, dans un récit de ce genre, de suivre fidèlement l'ordre des temps, et de mettre chaque événement à sa place. Ce que nous demandons ensuite, c'est qu'on n'exige pas de nous des détails minutieux. L'histoire d'une paroisse à compter de l'époque de sa fondation, les vœux qu'elle nécessite, les embarras qu'elle rencontre, les revers qu'elle essuie, les institutions qu'elle adopte, les lois qu'elle établit, tout cela forme un sujet si vaste, si fécond, qu'on ne saurait songer à en faire une étude complète. Nous devons nous rappeler aussi ce qu'a dit un poète, que l'art d'ennuyer est l'art de tout dire, et nous borner aux traits les plus saillants de la vie et de l'oeuvre de notre héros.

Nous profiterons tout de suite de la première de ces faveurs pour rapporter un fait qui aurait dû sans doute être mentionné plus tôt ; nous voulons parler de l'établissement d'un bureau de poste au village de Rivardville. C'est en partie à cet événement que nous devons les communications plus fréquentes et plus longues échangées entre Jean Rivard et ses amis.

L'établissement d'un bureau de poste était au nombre des améliorations publiques réclamées avec instances par Jean Rivard et ses amis. Durant les trois premières années qui suivirent son mariage, pas moins de quatre requêtes, signées par tous les notables du canton, depuis le curé jusqu'au père Gendreau, avaient été adressées à cet effet au département général des postes. Mais soit oubli, soit indifférence, les requêtes étaient restées sans réponse. Enfin, grâce à l'intervention active du représentant du comté et à celle du conseiller législatif de la division, le gouvernement finit

« A ce propos, il faut que je te raconte un fait qui m'a vivement impressionné. Tu as peut-être lu dernièrement sur les journaux la mort de M. X... J'avais eu des rapports assez intimes avec lui depuis quelques années ; il s'était toujours montré fort bienveillant à mon égard, et lorsque j'appris sa maladie je m'empressai de le visiter. Son mal provenait en grande partie de tourments d'esprit, d'inquiétudes causées par de folles spéculations sur les propriétés foncières. Il ne pouvait s'empêcher d'exprimer tout haut des regrets que, dans son état de santé, il eût cachés avec le plus grand soin.

« Voyez », me dit-il d'une voix qui s'éteignait et me faisait monter les larmes aux yeux, « voyez ce que c'est que cette vie du monde ! J'ai vécu dans l'opulence, j'ai eu beaucoup d'amis, j'ai mené grand train, et je vais en mourant laisser mes enfants non seulement « sans fortune, mais dans le besoin et les dettes. J'ai joué ce qu'on appelle un rôle important dans le monde, j'ai occupé une position « élevée, j'ai gagné des milliers de louis, ma « maison, meublée magnifiquement, était ouverte à la jeunesse qui voulait s'amuser, ma femme et mes filles n'épargnaient rien pour paraître et briller... Mais qu'y a-t-il de sérieux « dans tout cela ? Quel bien ai-je fait ? La vie « d'une créature raisonnable doit-elle avoir un « bout aussi futile ? »

« C'est en exprimant de tels regrets qu'il m'approcha son dernier moment. Le lendemain, il expirait dans mes bras.

« J'étais là, seul, avec sa famille. Pas un de ses anciens amis, de ceux qu'il invitait chaque jour à ses fêtes, ne se trouvait à son chevet.

« Et dire, mon cher ami, que cette vie, celle d'un grand nombre, dans cette classe qu'on appelle la classe bien élevée ! Tout le produit de leur travail passe en frais de réception, de toilette ou d'ameublement.

« Tu me diras : mais ne sont-ils pas libres d'agir autrement ? Quelle loi les empêche d'em-

50

Pendant plusieurs années consécutives, ils eurent occasion de parcourir, en compagnie l'un de l'autre, toute la paroisse de Rivardville. C'était pour la quête de l'Enfant Jésus que tous deux faisaient, l'un en sa qualité de curé, l'autre en sa qualité de marguillier.

Quelle touchante coutume que cette quête de l'Enfant Jésus ! C'est la visite annuelle du pasteur à chacune des familles qui composent son troupeau. Pas une n'est oubliée. La plus humble chaumière, aussi bien que la maison du riche, s'ouvre ce jour-là pour recevoir son curé. L'intérieur du logis brille de propreté ; les enfants ont été peignés et habillés pour l'occasion ; la mère, le grand-père ont revêtu leur toilette du dimanche ; le grand-père a déposé temporairement sa pipe sur la corniche, et attend assis dans son fauteuil. Tous veulent être là pour marquer leur respect à celui qui leur enseigne les choses du ciel.

Octave Doucet et Jean Rivard profitaient de cette circonstance pour faire le recensement des pauvres et des infirmes de la paroisse, en s'enquérant autant que possible des causes de leur état. De cette manière ils pouvaient constater avec exactitude le nombre des nécessiteux, lequel à cette époque était heureusement fort restreint.

On n'y voyait guère que quelques veuves chargées d'enfants et une couple de vieillards trop faibles pour travailler. On faisait en leur faveur, aux âmes charitables, un appel qui ne restait jamais sans échos.

Outre les charités secrètes que faisait notre jeune curé, dont la main gauche ignorait le plus souvent ce que donnait la main droite, il exerçait encore ce qu'on pourrait appeler la charité du cœur. Il aimait les pauvres, et trouvait moyen de les consoler par des paroles affectueuses. Plein de sympathie pour leurs misères, il savait l'exprimer d'une manière touchante et vivement sentie. Le pauvre était en

quelque sorte porté à bénir le malheur qui lui procurait ainsi la visite de son pasteur bien aimé.

On a déjà vu aussi et on verra plus tard que le curé de Rivardville prenait une part plus ou moins active à tout ce qui pouvait influer directement ou indirectement sur le bien-être matériel de la paroisse.

X

LE CITADIN

Gustave Charpenil à Octave Doucet

"Oui, mon cher ami, Voilà bien ans, n'est-ce pas, que nous ne nous sommes vus ? Mais comment dois-je m'exprimer ? Dois-je dire "tu" ou dois-je dire "vous" ? Je sais bien qu'autrefois nous étions d'intimes camarades ; mais depuis cette époque, Octave Doucet, le bon, le joyeux Octave Doucet est devenu prêtre, et non seulement prêtre, mais missionnaire ; il s'est élevé tellement au-dessus de nous, ses anciens condisciples, qu'à sa vue toute familiarité doit cesser pour faire place au respect, à la vénération. Mais, pardon, mon ami, je te vois déjà froncer le sourcil, je t'entends me demander grâce et me supplier de revenir au bon vieux temps. Revenons-y donc ; que puis-je faire de mieux que de m'élever un instant jusqu'à toi ? Oh ! les amis de collège ! avec quel bonheur on les revoit ! avec quel bonheur on reçoit quelques mots de leurs mains ! Si j'étais encore poète, je dirais que leurs lettres sont pour moi comme la rosée du matin sur une terre aride. Oui, mon cher Octave, malgré les mille et une préoccupations qui m'ont assailli depuis notre séparation, il ne se passe pas de jour que je ne me reporte par la pensée dans la grande salle de récréation de notre beau collège de X..., au milieu de ces centaines de joyeux camarades qui rient, sautent, gambadent, tout entiers à

leur joie, et sans souci du lendemain. Ces heureux souvenirs me reposent l'esprit.

"Mais venons-en à la lettre. Elle a produit sur moi un mélange de plaisir et de douleur. J'ai frémi d'épouvante à la seule description de l'incendie qui a ravagé votre canton. Quel terrible fléau ! La nouvelle du sinistre m'a d'autant plus affecté que ma correspondance avec le noble et vaillant pionnier de cette région m'avait initié en quelque sorte aux travaux et aux espérances des colons, et m'avait fait prendre à leurs succès un intérêt tout particulier. Quoique je n'aie jamais visité Rivardville, il me semble l'avoir vu naître et se développer. Ce que tu me dis de la conduite de notre ami ne me surprend nullement. Si cette calamité l'a affecté, sois sûr que ce n'est pas à cause de lui ; il a dû tout oublier, à la vue des misères qui s'offraient à ses yeux. Sensible, généreux, désintéressé, tel il est encore. Avec deux hommes comme Jean Rivard et son ami Doucet, le digne curé de Rivardville (soit dit sans vouloir blesser la modestie de ce dernier) je ne doute pas que le canton de Bristol ne repare promptement l'échec qu'il vient d'essuyer.

"Je connaissais assez l'énergie de Jean Rivard pour être sûr que ce contretemps, loin de l'abattre, ne fera que développer en lui de nouvelles ressources.

"Le voilà déjà, d'après ce que tu me dis, revêtu de toutes les charges d'honneur, et en voie d'exercer la plus grande influence sur ses concitoyens. Quel beau rôle pour un cœur patriote comme le sien !

"Je lui écris aujourd'hui même pour lui exprimer toute ma sympathie.

"Réponds maintenant aux questions que tu me poses, puisque tu veux bien que je l'occupe de ma chétive individualité.

"Tu sembles étonné de me voir exercer la profession d'avocat. J'en suis quelquefois étonné moi-même. Rien n'est aussi incompatible avec mon caractère que les contestations et les chicanes dont l'avocat se fait un moyen

d'existence. Si j'étais riche, je ne demanderais pas mieux que d'exercer gratuitement les fonctions de conciliateur ; je saurais, dans beaucoup de circonstances, engager les parties contestantes à en venir à un compromis. Ces fonctions me plairaient assez, car j'aime l'étude de la loi. Ce qui m'ennuie souverainement, c'est la routine des affaires, ce sont les mille et une règles établies pour instruire et décider les contestations. Qu'on viole une de ces règles, et la meilleure cause est perdue ; on ruine peut-être son client, quand même on aurait la justice et toutes les raisons du monde de son côté. Cette responsabilité m'effraie souvent. C'est la partie la plus ennuyeuse du métier, mais sans contredit la plus nécessaire de se faire payer. J'ai toujours eu une répugnance invincible à demander de l'argent à un homme. Cette répugnance est cause que je perds une partie de mes honoraires. Chaque fois que je pense à me faire payer, j'envie le sort du cultivateur qui, lui, ne tourmente personne, mais tire de la terre ses moyens d'existence. C'est bien là, à mon avis, la seule véritable indépendance.

"Si j'avais à choisir, je préférerais certainement la vie rurale à toute autre. Certainement je dis dire que la vie de citadin ne me déplaît pas autant qu'autrefois. J'y trouve même certains charmes à côté des mille choses étranges qui froissent le cœur ou qui blessent le sens commun. Lorsqu'on est enthousiasmé comme je le suis pour toutes les choses de l'esprit, pour les luttes de l'intelligence, pour les livres, pour les idées nouvelles et les découvertes dans le domaine des sciences et des arts ; lorsqu'on prend intérêt aux progrès matériels qui s'accomplissent autour de soi, au mouvement du commerce et de l'industrie, en un mot, à tout ce qui constitue ce qu'on appelle peut-être improprement la civilisation, la vie des grandes cités offre plus d'un attrait. Le contact avec les hommes éminents dans les divers états de la vie initie à une foule de con-

naissances en tous genres. Les grands travaux exécutés aux frais du public, canaux, chemins de fer, aqueducs, les édifices publics, églises, collèges, douanes, banques, hôtels ; les magasins splendides, les grandes manufactures, et même les résidences particulières érigées suivant les règles de l'élégance et du bon goût, tout cela devient peu à peu un sujet de vif intérêt. On éprouve une jouissance involontaire en contemplant les merveilles des arts et de l'industrie. Mais une des choses qui ont le plus contribué à me rendre supportable le séjour de la ville, (tu vas probablement sourire en l'apprenant), c'est l'occasion fréquente que j'ai eu d'y entendre du chant et de la musique. Cela peut te sembler puéril ou excentrique ; mais tu dois te rappeler combien j'étais enthousiasmé sous ce rapport. Je suis encore le même. La musique me transporte et me fait oublier toutes les choses de la terre. Le beau chant produit sur moi le même effet. Et presque chaque jour je trouve l'occasion de satisfaire cette innocente passion. Si j'étais plus riche, je ne manquerais pas un seul concert. Musique vocale ou instrumentale, musique sacrée, musique militaire, chant de concert, tout est bon pour moi. Chant joyeux, comique, patriotique, grave, mélancolique, tout m'impressionne également. En attendant jouer ou chanter quelque artiste célèbre, j'ai souvent peine à retenir mes larmes ou les élans de mon enthousiasme. L'absence complète de musique et de chant serait l'une des plus grandes privations que je puisse endurer.

"La vue des parcs, des jardins, des vergers, des parterres et des villas des environs de la cité, forme aussi pour moi un des plus agréables délassements ; c'est généralement vers ces endroits pittoresques que je porte mes pas lorsque, pour reposer mon esprit, je veux donner de l'exercice au corps.

"Quant à la vue du côté de la vie du citadin, l'œil au revers de la médaille, l'avoue qu'il ne manque pas de traits saillants. Il y a d'abord

52

par accorder cette insignie faveur. La malle passa d'abord à Rivardville une fois par semaine, puis l'année suivante deux fois.

Quand la première nouvelle de cet événement parvint à Rivardville, elle y créa presque autant de sensation qu'en avait produite autrefois celle de la confection prochaine d'un grand chemin public à travers la forêt du canton de Bristol. Jean Rivard surtout, ainsi que le curé, le notaire et le docteur, en étaient transportés d'aise.

La poste ! la poste ! nous allons donc avoir la poste ! Telles étaient les premières paroles échangées entre tous ceux qui se rencontraient.

Mais un autre progrès, pour le moins aussi important, et sur lequel nous demanderons la permission de nous arrêter un instant, ce fut l'établissement d'un gouvernement municipal régulier.

Jean Rivard était trop éclairé pour ne pas comprendre tout ce qu'une localité, formée ainsi en association, pouvait accomplir pour le bien public, avec un peu d'accord et de bonne volonté de la part de ses habitants.

Personne mieux que lui ne connaissait l'importance de bonnes voies de communication, de bons cours d'eau et de bons règlements pour une foule d'autres objets ; et tout cela ne pouvait s'obtenir qu'au moyen d'une organisation municipale.

Il aimait d'ailleurs ces réunions pacifiques où des hommes intelligents avisaient ensemble aux moyens d'améliorer leur condition commune. Ce qu'un homme ne pourra faire seul, deux le feront, disait-il souvent par faux comprendre toute la puissance de l'association.

Il va sans dire que Gendreau-le-Plaideux s'opposait de toutes ses forces à l'établissement d'un conseil municipal.

Ce n'était, suivant lui, qu'une machine à taxer.

Une fois le conseil établi, répétait-il sur tous les tons, on pourra entreprendre toutes sortes de travaux publics, on construira ou se réparera des chemins, des ponts, des fossés ; on fera des estimations, des recensements ; il faudra des secrétaires et d'autres employés salariés, et c'est le pauvre peuple qui paiera pour tout cela.

Malheureusement le mot de taxe effraie les personnes même les mieux intentionnées. Trop souvent les démagogues s'en sont servis comme d'un épouvantail, ne prévoyant pas qu'ils arrêtaient par là les progrès en tous genres.

Jean Rivard fit comprendre du mieux qu'il put aux électeurs municipaux, que le conseil ne serait pas une machine à taxer ; qu'aucune amélioration publique ne serait entreprise si elle n'était avantageuse à la localité ; qu'aucune dépense ne serait faite sans l'approbation des contribuables ; que d'ailleurs les conseillers étant tous à la nomination du peuple, celui-ci pourrait toujours les remplacer, s'il n'en était pas satisfait.

Malgré cela, les idées de Jean Rivard n'étaient pas accueillies avec toute l'unanimité qu'il aurait désirée, et il dut, pour calmer la défiance suscitée par Gendreau-le-Plaideux, déclarer qu'il n'avait aucune objection à voir le père Gendreau lui-même faire partie du conseil municipal.

Cette concession mit fin au débat. Jean Rivard fut élu conseiller municipal, en compagnie du père Landry, de Gendreau-le-Plaideux et de quatre autres des principaux citoyens de Rivardville.

À l'ouverture de la première séance du conseil, le père Landry proposa que Jean Rivard, premier pionnier du canton de Bristol, fut déclaré maire de la paroisse de Rivardville.

Le père Landry accompagna sa proposition de paroles si flatteuses pour notre héros que Gendreau-le-Plaideux lui-même comprit que toute opposition serait inutile.

Jean Rivard était loin d'ambitionner cet

honneur ; mais il comprenait que sa position de fortune n'exigeait pas de lui désormais un travail incessant, il ne pouvait convenablement refuser de consacrer une part de son temps à l'administration de la chose publique. Se tenir à l'écart eût été de l'égoïsme.

Il était d'ailleurs tellement sympathique à ses collègues tant sous le rapport de l'instruction générale que sous celui des connaissances locales et administratives, que la voix publique le désignait d'avance à cette charge importante.

Jean Rivard apporta dans l'administration des affaires municipales l'esprit d'ordre et de calcul qu'il mettait dans la gestion de ses affaires privées. S'agissait-il d'ouvrir un chemin, de faire construire un pont, d'en réparer un autre, de creuser une décharge, d'assécher un marécage, ou de toute autre amélioration publique, il pouvait dire, sans se tromper d'un chiffre, ce que coûterait l'entreprise.

Il se gardait bien cependant d'entraîner la municipalité dans des dépenses inutiles ou extravagantes. Avant d'entreprendre une amélioration quelconque, la proposition en était discutée ouvertement ; on en parlait à la porte de l'église ou dans la salle publique, de manière à en faire connaître la nature et les détails ; les avantages en étaient expliqués avec toute la clarté possible ; et s'il devenait bien constaté, à la satisfaction de la plus grande partie des personnes intéressées, que l'entreprise ajouterait à la valeur des propriétés, faciliterait les communications, ou donnerait un nouvel élan au travail et à l'industrie, alors le conseil se mettait à l'œuvre et prélevait la contribution nécessaire.

Ces sortes de contributions sont toujours impopulaires ; aussi Jean Rivard n'y avait-il recours que dans les circonstances extraordinaires, afin de ne pas rendre odieuses au peuple des institutions bonnes en elles-mêmes, et dont l'opération peut produire les plus magnifiques résultats, tant sous le rapport du bien-être ma-

tiériel que sous celui de la diffusion des connaissances pratiques.

Qu'on n'aille pas croire cependant que tout se fit sans résistance. Non ; Jean Rivard eut à essuyer plus d'une fois des contradictions, comme on le verra plus loin. D'ailleurs, Gendreau-le-Plaideux était toujours là, prétendant que toutes les améliorations publiques coûtaient plus qu'elles ne rapportaient ; et chaque fois que Jean Rivard avait une mesure à proposer, fut-elle la plus nécessaire, la plus urgente, il y présentait toute espèce d'objections, excitait l'esprit des gens et faisait contre son auteur des insinuations calomnieuses.

Jean Rivard désirait avant tout la prospérité de Rivardville et la bonne harmonie entre ses habitants, avant d'avoir tenté auprès de cet adversaire acharné tous les moyens possibles de conciliation ; il lui avait exposé confidentiellement ses vues, ses projets, ses motifs, espérant faire naître chez cet homme qui n'était pas dépourvu d'intelligence des idées d'ordre et le zèle du bien public.

Mais tout cela avait été en vain. Le brave homme avait continué à faire de l'opposition en tout et partout, à tort et à travers, par des paroles et par des actes, remuant ciel et terre pour s'acquitter du rôle qu'il se croyait appelé à jouer sur la terre.

Un certain nombre de contribuables, surtout parmi les plus âgés, se laissaient guider aveuglément par le père Gendreau ; mais le grand nombre des habitants, pleins de confiance dans Jean Rivard, et assez intelligents d'ailleurs pour apprécier toute l'importance des mesures proposées les adoptaient le plus souvent avec enthousiasme.

Ainsi appuyé, le jeune maire put effectuer en peu de temps des réformes importantes. Il réussit à faire abolir complètement l'ancien usage des courses pour l'entretien des routes, clôtures, etc., causée d'une si grande perte de temps dans nos campagnes. Ces travaux furent donnés à l'entreprise.

On fit bientôt la même chose à Pégare-de-

l'entrez les chemins d'hiver.

On fixa l'époque où le feu pourrait être mis dans les bois, afin de prévenir les incendies si désastreux dans les nouveaux établissements.

On fit des règlements sévères à l'égard de la vente des liqueurs enivrantes.

En sa qualité de maire, Jean Rivard donnait une attention particulière à la salubrité publique. Il veillait à ce que les chemins et le voisinage des habitations fussent tenus dans un état de propreté irréprochable, à ce que les dépôts d'ordures fussent convertis en engrais et transportés au loin dans les champs.

Il sut aussi obtenir beaucoup des habitants de Rivardville en excitant leur émulation et en faisant appel à leurs sentiments d'honneur. Il leur citait, par exemple, les améliorations effectuées dans tel et tel canton du voisinage, puis il leur demandait si Rivardville n'en pouvait faire autant ? "Sommes-nous en arrière des autres cantons ? disait-il. Avons-nous moins d'énergie, d'intelligence ou d'esprit d'entreprise ? Voulez-vous que le voyageur qui traversera notre paroisse aille publier partout que nos campagnes ont une apparence misérable, que nos clôtures sont délabrées, nos routes mal entretenues ?"

C'est au moyen de considérations de cette nature qu'il réussit à faire naître chez la population agricole du canton un louable esprit de rivalité, et certains goûts de propreté et d'ornementation. Plus d'un habitant borda sa terre de jeunes arbres qui, plus tard, contribuèrent à embellir les routes tout en ajoutant à la valeur de la propriété.

Mais combien d'autres améliorations Jean Rivard n'eût pas accomplies, avec un peu d'expérience et de moyens pécuniaires, — et disons-le aussi, avec un peu plus d'esprit public et de bonne volonté de la part des contribuables !

54

ployer leur temps et leur argent d'une manière plus rationnelle ? Aucune, sans doute ; mais la société exerce sur ses membres une espèce de pression à laquelle ils ne peuvent échapper ; celui qui se conduit autrement que la classe à laquelle il appartient est aussitôt montré du doigt. Chose étrange ! l'homme d'ordre, l'homme de bon sens qui prendra soin d'appliquer une partie de son revenu à des objets utiles, passera souvent pour mesquin, tandis que le bon vivant qui dissipera son revenu et le revenu d'autrui dans la satisfaction égoïste de ses appétits grossiers, sera considéré comme un homme libéral et généreux. Ainsi le veut une société fondée sur l'égoïsme et la vanité.

"Mais il faut dire pourtant que cette conduite extravagante n'est pas générale, et que bon nombre de familles pourraient offrir un agréable contraste avec celles dont je viens de parler. Je pourrais te citer, entre autres, la famille de la jeune pensionnaire dont il a été question dans ma dernière lettre, qui me paraît un modèle de bonne administration. J'y suis devenu presque intime, et j'ai pu admirer le bon ordre qui règne dans la maison, la méthode qui préside à toute chose, et la constante harmonie qui existe entre tous les membres de la famille. Sans être dans l'opulence, on peut dire qu'ils vivent dans l'aisance et le confort, grâce à l'esprit de conduite et d'économie de celle qui dirige la maison. L'intérieur de leur demeure présente un singulier mélange d'élégance et de simplicité. Un goût exquis se fait remarquer dans le choix et la disposition de l'ameublement. Point de faste inutile, point de folle dépense. La maîtresse de la maison connaît la somme dont elle peut disposer, et elle se garde bien de dépasser son budget. Du reste, elle peut, à la fin de l'année, rendre un compte fidèle de son administration. Chaque son dépense est indiquée dans un petit registre soigneusement tenu. Elle sait ce qu'ont coûté

la nourriture, la toilette, la domesticité, l'éclairage, le chauffage, les souscriptions, charités, etc. De cette manière la dépense n'excède jamais le revenu. On ne s'endette pas. Au contraire, la petite somme est chaque année mise de côté pour les jours de la vieillesse ou pour aider à l'établissement des enfants.

"Malgré la dignité de maire, de juge de paix, de major de milice, de père de famille, etc., il faut pourtant bien que je te dise un mot des progrès de ma dernière liaison. Tu as été mon confident avant de cumuler toutes les charges importantes que tu remplis aujourd'hui, tu ne saurais convenablement le démentir de ce premier emploi. Je sais pourtant que je m'expose à perdre la bonne opinion que tu pouvais avoir de moi ; je vais être à tes yeux un inconstant, un esprit volage, un grand enfant en un mot. Mais, mon cher ami, si tu connaissais bien la vie et la destinée des gens de mon état, tu verrais que ma conduite, après tout, n'a rien de fort étrange. Quand on ne peut se marier avant l'âge de trente ans, l'inconstance devient pour ainsi dire une nécessité de l'existence. La jeune fille qu'on aime à vingt ans, ne peut rester jeune indéfiniment ; on ne saurait exiger qu'elle vieillisse dans l'attente, que sa beauté se fane, qu'elle nourrisse pendant de longues années un sentiment dont la conséquence peut devenir pour elle un célibat forcé. En supposant qu'elle le voulait, ses parents y mettraient bon ordre. Elle en épouse un autre. Elle remplit fidèlement ses devoirs d'épouse et de mère. Le jeune homme, qui l'aima d'abord, se sent oublié, se console peu à peu, et porte ses vœux ailleurs.

"Après ce petit exorde, laisse-moi, mon bon ami, t'entretenir un peu de ma jeune pensionnaire. Je suis accablé dans sa famille avec tous les égards possibles. Ma petite amie, que j'appellerai Antonine, est l'aînée de trois sœurs, dont la dernière est encore au couvent. Elle-même me parut d'abord regretter d'en être sortie ; elle ne parlait qu'avec émotion

des bonnes dames directrices et des petites amies qu'elle y avait laissées. Cet ennui cependant s'est dissipé peu à peu, grâce à l'ardeur avec laquelle elle s'est livrée à tous les travaux domestiques qui conviennent à son sexe, et dont la connaissance pratique format comme le complément de son éducation de couvent. Sa mère, qui me paraît être une femme supérieure, et parfaitement au fait des devoirs de son état, l'instruit de tout ce qui concerne la tenue d'une maison. Elle lui fait faire ce qu'elle appelle l'apprentissage de sa profession. À l'heure qu'il est, Antonine et sa sœur remplissent, chacune à son tour, les devoirs de maîtresse de maison, veillant à la propreté générale et à tous les détails du ménage, surveillant la cuisine, commandant les domestiques, et mettant elles-mêmes la main à l'œuvre lorsqu'il en est besoin. Elle s'acquitte de ces devoirs sans confusion, sans murmure, avec une sorte d'enjouement. Il m'est arrivé d'entrer une fois sans être annoncé et d'apercevoir Antonine vêtue en négligé, occupée à essuyer les meubles du salon. Elle était charmante à voir. Elle rougit légèrement, non de honte d'être surprise faisant un travail domestique — elle a trop d'esprit pour cela — mais sans doute parce qu'elle ne m'attendait pas, et peut-être aussi parce qu'elle lisait dans mes yeux combien je l'aimais dans sa tenue simple et modeste. D'après ce que dit leur mère, qui parle volontiers de ses détails en ma présence, Antonine et sa sœur sont assés occupées de travaux de ménage, depuis le matin jusqu'à midi ; elles changent alors de toilette, et leur après-midi se passe dans des travaux de couture, et quelques fois de broderie. Elles ont appris à tailler elles-mêmes leurs vêtements, et elles peuvent façonner de leurs mains tous leurs articles de toilette, depuis la robe jusqu'au chapeau. C'est une espèce de jouissance pour elles, en même temps qu'une grande économie pour la maison. Leur toilette d'ailleurs est remarquable par son extrême simplicité, en même temps que par

son élégance, preuve à la fois de bon goût et de bon sens.

"Combien de jeunes filles cherchent à tout éblouir par la richesse et l'éclat de leur toilette, et se croient d'autant plus séduisantes qu'elles affectent plus de luxe ! Elles ne savent pas que ces goûts extravagants épouvantent les jeunes gens et en condamnent un grand nombre au célibat. Passe pour celles qui ne sont pas belles, et qui n'ont aucun autre moyen d'attirer l'attention ; mais quel besoin la jolie jeune fille a-t-elle de tant se parer pour être aimable ?

"De temps à autre, mais assez rarement, Antonine et sa sœur sortent avec leur mère dans l'après-midi, soit pour magasiner, soit pour faire quelques visites. Le soir, elles lisent, ou font de la musique dans le salon. Que crois-tu qu'elles lisent ? Tu as peut-être entendu dire que les jeunes filles ne peuvent lire autre chose que des romans ? Détrompe-toi. Antonine n'est pas aussi forte sur les mathématiques que l'était madame du Châtelet, mais elle lit de l'histoire, et même des ouvrages de sciences, de philosophie, de religion, de voyages, etc. Je l'ai surprise un jour absorbée dans le Traité de Fénelon sur l'Éducation des Filles, un autre jour dans celui de Madame Campan sur le même sujet. Il est vrai qu'elle parcourt peut-être avec encore plus de plaisir les poésies et les petites historiettes dont son père lui permet la lecture. Mais elle juge tous ces ouvrages avec une raison, un goût qu'on ne rencontre rarement parmi nous. Sa conversation m'intéresse et me charme de plus en plus. Quelles que soient les qualités littéraires de son futur mari, elle sera parfaitement en état de le comprendre.

"Je ne lui ai encore rien dit de mes sentiments ; elle n'en sait que ce qu'elle a pu lire dans mes yeux. Mais je songe quelquefois qu'elle réunit en grande partie tout ce que j'ai toujours désiré dans une femme. Que dirais-tu si elle allait devenir la plus belle moitié de

moi-même ? Mais, en supposant que je ne lui fusse pas antipathique, pourrais-elle, ou voudrait-elle attendre deux ou trois ans ? Car dans le cas même où la fortune me serait favorable, ce ne serait pas avant deux ans qu'il me sera donné d'accomplir cet acte solennel de mariage.

"Je pense avoir deux rivaux cependant dans deux jeunes gens que je rencontre assez régulièrement dans la famille. L'un est étudiant comme moi, et l'autre employé d'une de nos premières maisons de commerce. Leur fortune est à peu près égale à la mienne, c'est-à-dire qu'ils n'ont rien. Ni l'un ni l'autre toutefois n'a l'air de s'en douter. C'est à qui fera les plus riches cadeaux à Antonine et à sa sœur. C'est au point que la mère de celles-ci s'est crue obligée d'intervenir, et de s'opposer formellement à cette étrange mode de faire sa cour. Ces jeunes messieurs, disait-elle l'autre jour, feraient beaucoup mieux d'employer l'argent de leurs cadeaux à se créer un fonds d'épargne. Cette remarque et d'autres que j'entends faire de temps en temps sur le compte de mes rivaux me rassurent, et me font croire que mon système, qui est tout l'opposé du leur, ne déplaît pas trop. Le père d'Antonine surtout ne peut cacher son dédain pour ces jeunes freluquets, qui, faute d'autres qualités, cherchent à se faire aimer à prix d'argent.

"L'un d'eux toutefois est, paraît-il, un magnifique danseur, et si plus tard Antonine prenait du goût pour les bals ou les soirées dansantes, il pourrait bien me faire une redoutable concurrence. Ajoutons que tous deux sont excessivement particuliers sur leur toilette, et qu'ils ne viennent jamais sans être peignés, frisés, pommadés et tirés à quatre épingles ; avantage qui, soit dit en passant, me fait complètement défaut.

(A SUIVRE)

